



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

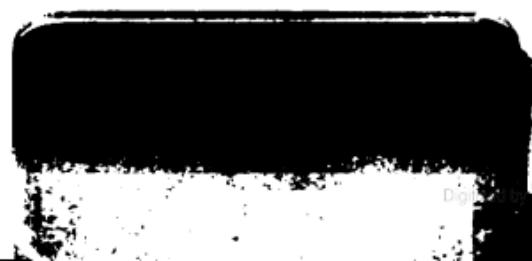
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE GALANT.

DEDIE A MONSIEUR
LE DAUPHIN.

DECEMBRE 1690.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
Ime Merciere au Mercure Galant.

Avec Privilege du Roy.
M. DC. XC.

L I B R E S . N O U V E A U X
depuis Janvier 1690, jusqu'à
présent.

L'On distribuera à Lyon avec le Mercure tous les Mois la Pierre de Touche, avec une figure en taille-douce pour cinq sols chacun.

Histoire de Charles VIII. par M. Verillles, in-quarto c. liv.

La vie de la Mere de Maintonge Bonne-trice des Ursulles du Comte de Bourgogne, par le Pere Grozez auteur du Journal des Saints, il y a à la fin ses Pratiques de Devotion qui sont utiles à toutes personnes qui veulent faire leur salut, in-octavo, 2. liv.

Histoire de l'Ordre de S. Benoist en deux vol. in-quarto 12. liv.

Neuveille ~~et~~ Italienne, ind. 30. f.

Devoir d'un Predicateur, ind. 30. f.

Préparation à la Mort par le Pere Brignac, ind. 30. f.

Exercices du Pere Neveu de la Compagnie de Jesus, ind. 2. v. 2. liv.

Evenemens singuliers du Roy, ou il y a tout ce qu'il a fait de plus remarquable, ind. 30. sols.

Almanach de Millet pour l'année 1691, 25. sols.

Almanach de Liege pour l'année 1691.
10. sols.

La Connoissance des temps pour l'année
1691. 10. sols.

L'Anatomie de l'Homme suivant la Cir-
culation du sang, & les dernières découver-
tes, démontrée au Jardin Royal par M.
Dionis premier Chirurgien de Madame la
Dauphine, in-octavo, 3.liv. 6.sols.

Nouveau Traité des Fievres ou après
avoir examiné les differens Systèmes qui
ont pâti sur ce sujet, on explique la nature &
les causes de ces maladies avec des remèdes
propres à leur guérison, ind. 20. f.

Pratique de Médecine Spéciale de Michel
Ettmuller sur les maladies propres des Hom-
mes, des Femmes & des petits Enfants, où est
expliqué l'accouchement des femmes, avec
des Dissertations du même Auteur, sur
l'Epilepsie, l'Ypresse, le mal Hypochondria-
que la douleur Hypochondriaque, la cor-
puulence & la morsure de la Vipere, in-octa-
vo 2. l. 10. f.

L'on donnera la Pratique générale de tout
le corps humain incessamment étant sur
-preise qui sera en deux gros volumes in. 8.

Il y a aussi la nouvelle Chirurgie d'Ettmull-
der avec une Dissertation sur l'infusion des
Siqueurs dans les Vaisseaux, ind. 30. f.

Ettmulleri operum omnium medico Phy-
sico, editio sevissima certe, omnibus
tum correctior, tum auctior, tum vero faci-
lior, ea 2. vol. inf. pour 18.liv.

Dictionnaire Mathematique où idée générale des Mathematiques ; dans lequel l'on trouve outre les termes de cette Science plusieurs termes des Arts & des autres Sciences ; avec des raisonnemens qui conduisent peu à peu l'esprit à une connoissance universelle des Mathematiques , par Mr Ozanan avec plusieurs figures en taille douce inquarto 10. liv.

Marc Anthoin de M. d'Affier avec des Remarques sur sa vie , en 2. v. ind. 4.l. 10.s.

L'on vend aussi l'Horace du même Mr, d'Affier en dix vol. pour 20. liv.

Les Memoires de la feu Reyne d'Espagne par Madlle Bernard en 2. vol. ind. 4.l. où l'on voit toutes-les ~~variations~~ que l'on a fait à la Reine & autres particularitez fort curieuses.

Dom Alyare Nouvelle Allegorique , ind. 10.s.

Catechisme du Diocese de Montpellier ind. 30. f.

Traité des Medicamens & la maniere de s'en servir pour la guerison des malades suivant les expériences des Medecins modernes avec les formules pour la composition des Medicamens , par Mr Tauvry Docteur en Medecine , ind. 30.s.

Traité de la Charité qu'on doit avoir pour les Morts , par le Pere Brignon , ind. 30.s.

Traité des Mouches à Miel où les Regles pour les bien gouverner & le moyen d'en tirer un profit considérable par la recolte de

12 Cire & du miel , ind. 20. f.

Les disgraces des Amants dédié à Mr le
Mareschal de la feuillade , ind. 30. f.

Histoire de l'Admirable Dom Quichotte
de la manche , nouvelle édition , avec plu-
sieurs figures en taille doute en quatre vo-
lumes 6. l.

La Princesse de Clèves , nouvelle Edition.
en deux volumes indouze 30. f.

Évenemens Historiques choisis , ind. 30. f.

Traité des Operations de Chirurgie con-
tenant leurs causes fondées sur la structure
de la partie , leurs signes , leurs symptomes ,
& leur explication avec plusieurs observa-
tions , & une idée générale des playes , ind.
30. f.

Réponse à la Dissertation sur la goutte , in-
douze 25. f.

Recueils des Edits , Déclarations , Lettres
Patentes , & Ordonnances du Roy , Arrests
des Conseils de Sa Majesté & du Parlement
de Grenoble , inquarto 4. l. 10. f.

Autheurs déguisez sous des noms étrangers
empruntez , supposez , feints à plaisir .
chiffres renversez , retournez ou changez
une langue en une autre , par Mr Bailet , in-
douze 2. l.

Le jugement des sçavans du même Autheur
se vend aussi en douze volumes pour 24. l.

Histoire des révolutions d'Angleterre , de-
puis le commencement de la Monarchie , par
le Pere Dorleans Iesuiste , ind. 2. l.

Harangues sur toutes sortes de sujets avec

l'art de les composer, dédié à Mr le Chancier par Mr Vaumoriere, inquarto 6.l.

Lettres sur toutes sortes de sujets avec des avis sur la maniere de les écrire par Mr Vaumoriere, ind. 2. vol. 4.l. 10.s.

Instruction sur la mort de Dom Mucc de la Trappe, ind. 15.s.

Oraisons Funèbre de Madame la Dauphine par M.l'Abbé Fleschier, inquarto 20.s.

Oraisons Funèbre de la mesme, par Mr du Jaury, inquarto 20.s.

Idem par Mr Mirepoix, inquarto 20.s.

Oraison Funèbre de Mr de Montausier, par Mr l'Abbé Fleschier, inquarto 20.s.

Idem par Mr l'Abbé du Jaury, inquarto 20.s.

L'Ecole parfaite des Officiers de bouche, contenant le vray maistre d'Hostel, le grand Ecuyer tranchant, le Sommelier, Confiturier, Cuisinier, & Patissier Royal, avec plusieurs figures, indouze 30. s.

Traité de Confiture ou le nouveau & parfait Confiturier ; ind. 25.s.

Relation de la Bataille donnée auprés de Fleurus par l'Armée du Roy, Commandée par Mr de Luxembourg, ind. 20.s.

Les Reglemens de l'Abbaye de la Trappe en forme de Constitutions, ind. 25.s.

Méditations du R. Pere Jean Busée, traduites par le Pere Brignon Jesuite, ind. 30.s.
Histoire Monastique d'Irlande, ind. 2.l.

La vie du Tasse, traduite par Mr l'Abbé de Charnier, Doyen de Ville-neufve d'Avignon, ind. 30.s.

Histoire de Louis le Grand depuis 1643, jusqu'à 1690. où l'on y trouvera la guerre déclarée au Prince d'Orange. La mort d'Innocent XI. & l'Election d'Alexandre VIII, comme aussi la mort de Madame la Dauphine avec plusieurs autres particularités fort curieuses en deux volumes, indouze 41.

Reflexions sur les défauts d'autruy, par Mr l'Abbé de Villiers, indouze 35. f.

Traité de l'Artillerie avec la manière de jeter les bombes, comme aussi les mortiers, tant sur mer que sur terre, avec plusieurs figures en taille douce par Mr Gautier ingénieur du Roy; indouze 25. f.

Nouveau traité de fortifications contenant la démonstration de l'examen de tout ce qui regarde l'art de fortifier des places, tant régulières qu'irrégulières, suivant ce qui se pratique aujourd'hui par Mr Gautier, avec plusieurs figures en taille douce, ind. 25.

L'art de laver ou peindre sur le Coloris par Mr Gautier, ind. 15. f.

Johannis Dolai Encyclopédia Medicinae Theoretico practicae editio novissima, in-quarto 4. l. 16. f.

Plaidoyez de M. Le Maistre, inquarto 6. l.

Dictionnaire universel de Mr l'Abbé Fétier augmenté & de grosses lettres in-folio.

L'Art dévaluer toutes sortes de toisez en plusieurs manières avec la véritable méthode de toiser la d'orure & de les unir ensemble, la manière de lever & de refoudre toutes

les difficultez qui se peuvent rencontrer dans cette nouvelle Pratique, avec des figures en taille douce, indouze 30.s.

De la Theorie & la Manoeuvre des Vaissaux avec plusieurs figures en taille douce, in octavo 3.l.

Cours de Chimie de Mr l'Emery septième Edition avec des figures en taille douce, In octavo 3.l.

Tacite avec des Notes Politiques & Historiques par Mr. Amelot de la Thibault, in quartos 3.l.

Remarques ou réflexions critiques morales & Historiques sur les plus belles & les plus agréables pensées qui se trouvent dans les ouvrages des Anciens & des modernes, indouze 30.s.

Mémoires & instructions pour servir dans les négociations & affaires concernant la France, indouze 30.s.

Les Fables d'Esopé Comédie, indouze 20.s.

Nouvelles Réflexions ou Sentences & Maximes morales & Politiques dédiées à Madame de Maintenon, in 15.s.

Journal du voyage fait à la Mer du Sud avec les Flibustiers de Lanterne en 1684. & années suivantes par le Sr Raveneau, in 30.s.

Histoire d'Hypolite, Comte de Dugles, indouze 2. vol. 3.l.

Instructions pour les jardins fruitiers & potagers avec un traité des Orangeries, suivi de quelques Réflexions sur l'agriculture par

feu Mr la Quintinie Directeur des Jardins du Roy, avec plusieurs figures en taille douce, inquarto 12. l.

Les principes de la Geographie methodiquement expliquez pour donner une idée générale de toutes les parties de l'univers & pour faciliter l'intelligence des tables & des cartes Geographiques, ind. 30. f.

Oeuvres de Mr Capistran, ind. 4. l.

Histoire de Charles V. par Mr. l'Abbé Choisy, inquarto 6. l.

Les Satires de Juvenal, Traduction nouvelle par le Pere Tarteron Jesuite. ind. 50. f.

Idem par Mr Silvecane, ind. 50. f.
Lettres familières & Galantes par Mr Milleran, indouze 30. f.

Methode assurée & efficace pour guérir la maladie Venerienne par un celebre Medecin Anglois, indouze 20. f.

Reflexions Morales pour les personnes engagées dans les affaires, un vol. ind. 30. f.

La vie de la Reine d'Angleterre, in octavo 21. f. f.

Nouvelle Anatomie Raisonnée avec plusieurs figures en taille douce, indouze 2. l.

Nouvelle Osteologie avec plusieurs figures en taille douce, indouze 2. l.

Lettres à Monsieur. *** contenant plusieurs observations sur l'Osteologie 10. f.

Nouvelle Edition de Geographie de Mr Robbe augmenté de beaucoup, avec toutes les cartes en taille douce, indouze deux volum.

6. l.

Histoire des Petruques où l'on fait voir leur origine, leur fortune, l'abus de l'irregularité de celles des Ecclesiastiques ; par Mr Thiers Docteur ind. 2. l.

**Les Caractères de Théophraste Magnen-
tés de plus de la moitié dans les mœurs de
ce siècle, indouze 30. f.**

**Affaires du temps contenant tout ce qu'il
s'est passé depuis une année entre le Roy de
France, Rome, l'Espagne, l'Allemagne, la
Holande, Pologne, Suisse, & Cologne, avec
l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angle-
terre, l'Irlande & sur l'Écosse, ind. 10. vol.
10. l.**

**La Défense des nouveaux Chrétiens, & des
Missionnaires de la Chine ou Japon & des
Indes, contre deux libelles intitulés la Morte
Pratique des Jésuites, ind. 2. vol. 4. l.**

**L'Apocalypse par Mr de Meaux, in octavo
4. l.**

**Bibliotheca Anticomica ; fol. 2. vol. 22. l.
avec plusieurs figures en taille douce.**

**Histoire de la Guerre des Tatars entre la
Pologne & la Hongrie, par Mr la Croix, ind.
30. f.**

**L'Art de plaire dans les conversations, ind.
30. f.**

Traité d'Algèbre, inquart 4. l. 10. f.

Le Caractère de l'honnête homme, indouze 30. f.

**Sermons sur les vérités de l'Évangile,
par Mr de la Volpiliere, inostavo 4. volu-
mes 11. l.**

Reflexions sur les differens de la Religion ou les chimères de Mr Jurieu par Mr Pe-
lissot, ind. 40.s.

L'Art de bien prononcer & de bien parler la langue Françoise, dédié à Mr le Duc de Bourgogne, indouze 20.s.

Le Napolitain ou le défenseur de sa Maj-
tresse, ind. 20.s.

Histoire du Jappon, par le Pere Craflet de la Compagnie de Jesus, inquarto 2.vol.avec des figures 12.l.

La nouvelle Methode du Blason du Pere Menestrier dédié à Mr le Duc de Bourgogne avec 33. figures en taille douce 2.l.

Oeuvres de Mr Varillas, contenant l'his-
toire de Charles IX. en deux vol. inquarto 12.l.

Le même indouze 3.vol. 3.l.10.s.
Idem de François I. en 2. vol. in-
quarto 12.l.

Le même en quatre volumes, indouze 6.l.

Histoire des Heresies, en 6. volumes inquar-
to 36.l.

Le même en douze volum. indouze 21.l.
Histoire de Louïs XIII. en trois volum.in-
quarto 18.l.

Le même en six volumes indouze. 10.l.
20.s.

Histoire de Louïs XIII. en 2. vol. inquarto 12.l.

Le même en 4. vol. indouze 7.l.
Histoire de Charles VIII. inquarto 6.l.

Politique de la maison d'Autriche. ind. 30. f.

Reponse à Brunet sur les Heresies, in-oct.

3. l.

Relation de l'Afrique ancienne & moderne
en 4. volumes indouze, avec plusieurs figu-
res en taille douce 8. l.

Les Conferences Ecclesiastiques du Dio-
cese de Luçon, en 5. volumes ind. 6. l. 5. f.

Les entretiens du Pere le Maistre en 2. vol.,
indouze 2. l.

Le mesme en 4. vol. 50. f.

Les veritables dévotions, ind. 15. f.

La vie Chrestienae, in-vingt-quatre 7. f.

La Chymie Pratique de Felix Varrizius,
indouze 30. f.

Le Tresor de la Pratique de Medecine ou
le Dictionnaire Medical, contenant l'histoi-
re de toutes les Maladies, traduit de Mr
Thomas Burnet, en 3. vol, in-octavo 6. l.

L'on continuera à distribuer toutes les So-
maines le Journal des Savans pour 6. sols
par cayer, & l'on les vend entiers pour le
mesme prix à proportion de ce qu'il y en-
aura.

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| P relude. | |
| <i>Vers pour le Roy.</i> | 2 |
| <i>Ode.</i> | 9 |
| <i>Nouvel article touchant la mort de Madame la Marquise de Haute-tive.</i> | 22 |
| <i>Discours sur la Loy.</i> | 28 |
| <i>Mr Dagueffe au est pourvu d'une des Charges d'Avocat General au Parlement.</i> | 40 |
| <i>Ceremonie faite à l'Abbaye S. Antoine des Champs.</i> | 41 |
| <i>Troisième Lettre en prose & en vers du Berger de Flore.</i> | 43 |
| <i>Fable nouvelle de Mr de la Fontaine.</i> | 75 |
| <i>Protection donnée par les Rois de France aux Comtes & Ducs de Savoie.</i> | 85 |
| <i>Histoire.</i> | 112 |
| <i>Lettre de Mr l'Abbe de la Trappe, avec plusieurs particularitez touchant cette Abbaye.</i> | 141 |

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| Harangue de l'Envoyé de Savoie au Prince d'Orange, avec une réponse à cette Harangue. | 164 |
| Nouvelle Carte de Träsilvanie. | 192 |
| Prise de possession de l'Abbaye des Aydes en Dauphiné. | 194 |
| Mariages. | 197 |
| Morts, & Charge de Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roy donnée à Mr Racine. | 198 |
| Tragedie de Brutus. | 205 |
| Lettre d'un Hollandois à un de ses Amis à Hambourg. | 208 |
| Journal de l'Armée d'Halic. | 214 |
| Nouvelle expédition faite par Mr de Feuquieres. | 229 |
| Article des Enigmes. | 436 |
| Voyage du Prince d'Orange en Hol- lande. | 237 |
| Accouchement de Madame la Da- chesse, | 242 |
| Mariage de M. le Marquis de Vil- lequier & de Mademoiselle de Pi- ennes. | 242 |
| Fin de la Table. | 242 |



MERCURE GALANT.

DECEMBRE 1690.



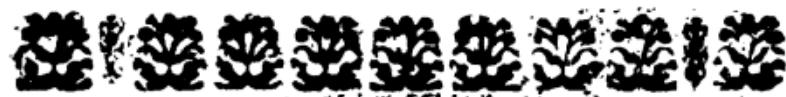
Le Règne du Roy est
si remply de merveilles, qu'il ne faut pas
s'étonner si les Dames qui
ont naturellement l'esprit dé-
licat, cherchent avec soin à
se rendre habiles pour chan-
ter plus dignement les loua-
ges d'un si grand Monarque.

Decemb. 1690.

A

2 MERCURE

Leurs Ouvrages réussissent tous les jours sur cette matière, & la satisfaction que vous me marquez avoir receuē de ceux que je vous envoyay le mois passé de Madame de Chevry, & de Madame de Pringy, m'oblige à rendre iustice ce mois cy à Madame de Carsanlans, en commençant cette Lettre par des Vers de sa façon. Je suis assuré que vous les lirez avec plaisir.



AU ROY.

Grand Roy, pour que le Ciel ne
fais que des miracles,
Quo fuisse promis par tant d'Oracles
Le Seigneur a comblé de benni-
tions, dans laquelle

Digitized by Google

Sa droite qui toujours le couronne de
gloire

S. 161.

Forme un autre aux grandes actions,
Il le conduis de ses fetez en victoire
Il a saupris un grand peuple à ses
loix,

Il emprunte son bras pour protéger
les Rois,

De sa puissante main pour tog. sa
liberale

Il veut pour son bonheur, & la gloire
des Lis

Bénir incessamment sa Famille
Royale.

Il te donne un Eteros en te donnant
un Fils,

Un Fils dans les effais, comme au-
tans de prodiges,

Font voir qu'il suis en tout les glo-
rieux vestiges

Qu'il fait dans les perils s'exposer
sans terreur,

Et dans les grands exploits imiter
sa valeur.

MERCURE

Sur luy comme sur tay l'ameur de ta
Nature

Répand ses grâces sans mesure,
Et tonjouors propice à nos vœux,
Fais qu'en ton Petit-fils, tu n'es pas
moins heureux.

Déjà son jeune cœur qui ne tend
qu'à la gloire,
Sens qu'il a pris naissance au sein de
la Victoire,
Et brûlant du désir d'imiter ses
Ayeux,
Il se porse aux vertus qu'on admi-
rois en eux.

Dans ses nobles ardeurs, à la gloire
animées,
Si l'on voit prévenir le cours de ses
années,
Et joindre à son grand cœur la force
de son bras,
Tu le verrois bientost au milieu des
combats,
Egaler des Cesars l'invincible vaill.
lance,

Escendre chaque jour la gloire & la
puissance ;

Et toujours triomphant, après avoir
soumis

Jusqu'au delà des Mers, ses plus
fiers Ennemis.

Et porté ton grand nom jusqu'à l'an
tre Hemisphère,

Venir sur les pas de ton Pere,
Apposer tes pieds ses glorieux Lan-
riers,

Boirer dans ses écravaux guerriore
Ses plus ardents desirs à celuy de te
plaire,

Et content comme luy de vivre sous
ta ley

Te donner le plaisir de te voir le
Grand-pere

D'un Petit-fils digne de toy.

De si grands sentiments dans un âge
si tendre,

Montrons dès à present ce qu'on en
peut attendre,

6^e MERCURE

Mais de son faible bras l'anaisante
vigueur

Suspend lez desirs de son cœur
Cependant, ô grand Roy, pour former
sa jeunesse,

Ces Maistres par tes soins choisis si
prudemment,

Sont l'admirable effet de ton discer-
nement.

Il faut d'un Gouverneur que la haue
te sagesse,

Et que d'un Precepteur le zèle & le
scavoir, (doit avoir

Aux vertus des Heros qu'un Prince
loignent les vertus exemplaires.

Tu reconnois en eux ces rares qua-
lités,

Quand tu les mets à ses côtez
Comme deux Anzes tutelaires,
Dont les soins & l'activité,
Jour & nuit vers le Ciel portent sa
piété.

Pour rendre un Petit-fils digne de
son Grand-pere,

Et condâire ses pas au chemin glo-
rieux

Où l'on a vu marcher ses Augustes
Ayeux,
Grand Roy, que pouvois tu mieux
faire ?

Toy qui donnes aux Rois le pouvoir
souverain,
Et qui fais de Loni le bonheur & la
gloire,
Puis qu'il t'a plu, Seigneur, en lui
prêtant ta main,
Luy donner en dix jours une double
victoire,
Combais encor pour luy ; détruis ces
noirs desseins
Qui luy font declarer la guerre,
Et de ses Ennemis sur l'onde & sur
la terre,
Rens les efforts inutiles & vains,
Tu scais comme en toy seul il mes-
son esperance ;

M E R C V R E
*Tourne toujours vers luy son regard
 paternel*

*Exerce les vœux de la France,
 En le faisant jouir d'un bonheur
 éternel.*

La Bataille de Fleurus n'est pas un événement nouveau, mais l'Ode que vous allez lire sur cette Bataille sera nouvelle pour vous, puisque l'Auteur n'en a laissé courir aucune copie. Elle est de Mr Roubin, de l'Academie Royale d'Arles, qui fut député de la Ville il y a quelques années, pour présenter au Roy l'estampe de l'Obélisque qu'on avoit trouvé sous des ruines, & qu'elle a fait élever dans une de ses Places publiques, en y faisant mettre un Soleil dans la pointe, & quatre Inscriptions en bas.

GALANTE.

Ecroy vous avoir mandé en
ce temps là que Mr Roubin
qui presenta cette Estampe,
fut ennobly par Sa Majesté
en consideration de la Ville
d'Arles, & de son mérite
particulier.



SUR LA BATAILLE de Fleurus,

O D E.

*Infatigable Messagere,
Qui sans perdre un moment
de temps,
La Trompette à la main, pas d'une
aile legere
Publier les faits éclatans :
Fâce-toy de partir, fidelle Renoun-
mée,
Toy qui de longuemein. dois estre
accousmée.*

A S

A conter des François les Exploits
inouis,

Pa du grand Luxembourg celebrer
le Victoire,
Et montrat nostre France au comple
de sa gloire,

Fais partout retensir le grand nom
de LOVIS.

Ce fut dans cette vaste plaine
Qui porte le nom de Fleurus,
Que parut à nos yeux la deplorable
scène

Qui rend nos Ennemis confus
Ce fut là que Valdek appuyant la
querelle

D'un Prince Vsurpateur, scelerat
infidelle,
Reçut le coup sanglant de ce mor-
tel affront.

C'est là que Luxembourg, le vengeur
de leurs crimes,
Immolant à son bras mille & mille
Victimes,

D'un Laurier immortel s'est couronnée le front.



Tels que dans un Amphitheatre
On voit deux Lions furieux,
S'observer tour à tour avans que de
se battre.

Ne se menaçant que des yeux ;
Tels on vit les deux Chefs de deux
grosses Armées,
D'une pareille ardeur fierement
animées,
Suspendre en se voyant l'effet de
leur courroux,
Mais ne pouvant long-temps de-
murer en balance,
On donne le signal, l'un & l'autre
s'avance,
Et sur son Ennemy fait somber
mille coups.



D'abord par le plomb homicide
Les Bataves sont terrassés.

AS. 6.

MERCURE
 Et malgré cette grefle invisible &
 rapide ,
 Leurs rangs sont bientôt rem-
 placez ,
 On voit ces vieux Soldats , ces
 Troupes aguerries ,
 Et par tant de combats au carnage
 nourries ,
 Soustenir sont le feu de cette occa-
 sion ,
 Et des premiers Romains imitant la
 pratique ,
 Se faire un point d'honneur de morte-
 rir à l'antique ,
 Et perir avec ordre , & sans con-
 fusion .

TONNE
 Cependant ; quand l'airain qui
 vomit ses globes emflammmez
 Ces éclair impréven tout d'un coup
 les étonne ,
 Et surprend leurs yeux allarmez ,
 L'assise de leurs corps est terrible
 & sanglante ,

Et des fiers Ennemis la valeur impuissante
 Dans un mal si pressant ne les peut secourir ;
 Le feu de nos Canons leur fait bien du ravage,
 Et le Soldat qui peut échapper cet orage,
 Du moins n'est pas exempt de la peur de mourir.



Et Dieu Mars au Siècle où nous sommes
 N'a point d'instrument plus mortel
 Et l'ars pernicieux de détruire les hommes,
 N'inventa jamais rien de tel.
 Si-tost qu'un bout de mefche appuyé
 Sur la poudre,
 Baïs éclater ce feu qui ressemble à la foudre,
 Et qu'on peut appeler la terreur des combats.

Les plus affreux carreaux que lance
le tonnerre,
Quand le Ciel indigné nous déclare
la guerre,
Caussent moins d'épouvante, & fons-
moins de fracas.



C'est par ces horribles tempêtes,
Et par leurs assauts redoublez,
Que ces gros Bataillons, ces corps
à tant de testes,
Se virent enfin accablez.
Toutefois leur malheur augmentant
leur courage,
Ils auroient du combat disputé l'a-
vantage,
Et d'un si rude, choc soutenu tous
l'effort,
Mais du Maine sailli de ses trou-
pes guerrieres,
Enfonçant de leurs rangs les vivan-
tes barrières,
T porta la terreur, le désordre & la
mort..

Que deviendra ce jeune Alcide,
Au milieu de tant d'Ennemis ;
Il court avec ardeur où la gloire le
guide,
Et son cœur se croit tout per-
mis.
A force d'essuyer où la flamme,
L'épée,
Sa valeur à la fin alloit estre trou-
pée,
Et de tant d'ennemis rien ne l'eust
garanti.
Si Mars qui le connaît à tant d'illus-
trés marques,
Voulant faire sa Cour au plus grand
des Monarques,
N'eust respecté le Sang dont il estoit
forré,
Là recommença le carnage
Avec tant de bruis & d'horreur,
Qu'on eust dit à la voix que l'ar-
deur de courage.

T regnoit moins que la fureur.
 Là nos fiers Escadrons, de leur In-
 fanterie
 Tont une si cruelle & rude bouché-
 rie,
 Que le sang en tous lieux ruisselle
 à gros bouillons.
 Enfin de tant d'endroits on la perce,
 on la taille,
 Qu'on voit en moins de rien dans
 le champ de Bataille
 De mille bras conpez aplanir les
 sillons.



Contente d'un tel sacrifice
 La mort vole de rang en rang,
 Et sur ces malheureux exerçant sa
 justice,
 Semble se baigner dans le sang.
 On entend des Blessez les cris épou-
 vantables,
 On entend des Mourans les plaintes
 lamentables,

On ne voit d'autre objet que la flâme & le fer ;

Tout l'air est obscuré d'une épaisse fumée ,

Le desordre , le bruit , & l'effroy de l'Armée ,

Tout peint de couleurs par les horreurs de l'Enfer .



Le Dieu du Fleuve assez tranquille

Dormoit sur un lit de rocaux ,
Et laissoit tout le long d'une plaine fertile

Couler le cristal de ses eaux ,

Quand ses flots eurent d'un coup des
venus plus rapides

Par le débordement que font tant
d'homicides

De sa course on luy vit redoubler les
efforts ,

Et sa frayeur hâtant sa lenteur na-
turelle ,

Il s'enfuit tout en trouble en porter
la nouvelle
Aux Peuples affligesz dont il bave
les bords.


Pour toy, ne te plains à personne,
Fleurus, de tes champs desolez,
Le Destin de la guerre aujourd'huy
te redonne

Tous les biens que l'on t'a votez,
Bientost par sans de morts sa cam-
pagne engrangée,
Du degast de ses blés sera récom-
pensée,
Ta peine va tourner à ton utilité.
Console-toy voyant sa future abon-
dance,
Et malgré nos débats, ne crains pas
que la France
Soit jalouse à ce prix de ta felicité.



Voila quelle fut la journée
Dont Fleurus reçoit tant d'éclat,

Quelle fut de Valdek la triste desti-
née

Dans ce memorable combat :
Nous ne pouvions le vaincre avec
plus d'avantage ;
Outre les Etendarts, les Drapeaux,
le Bagage,
Enit mille Prisonniers enlevéz à la
fois ;
Plus de dix mille Morts, dont la
plaine est couverte,
Cinquante Canons pris, font sonner
cette perte.
Et pour la bien prouver, sont des té-
moins de poids :



Mais dans les faveurs de Bellonne
Les maux suivent les biens de près,
Et Mars de ses lauriers ne fait point
de couronne,
Qu'il n'y mèle un brin de Ciprés
Du Mets, Gournay, Soyeour, gens
d'élite & de marque,

Payerent en ce jour le tribut à la

Parque,

Avec une fierté qu'on ne peut trop
priser.

Villarceaux, Negaret, en tombant
peste morte,

De même que Jussac, furent avec af-
freuse grefle,

Trouverent par leur mort à s'immor-
taliser

Dalegre, Castres, & Ximene,
Tout perçez du plomb, ou du
fer,

Ne peuvent acquérir le triomphe
sans peine,

Ainsi que Vivans & Greder.

C'est par là que le Ciel qui règle tout
en Maître,

Aux siècles à venir voulut faire
connoître

Que la France doit tout à sa propre
vertu.

Et que si sans d'éclat aujourd'hui
l'environne,
Elle a par sa valeur merité sa Cour-
onne,
Et n'a poins triomphé sans avoir
combattu.



Ah ! je t'allois faire un outrage,
Comment ay-je put t'oublier,
Jeune & vaillant Bonzols , soy , de
qui le courage
Fis trois fois l'Ennemy plier ?
Que ton sort glorieux parus digne
d'envie !
Au mépris de son sang , au perit de
sa vie (Zards
On te vit en Heros affronter les ha-
Ces nobles coups d'essay sont dignes
de l'Histoire ,
Et su vas preceder au Temple de
memoire
Tous ceux qu'on te voit suivre au
service de Mars..



C'est assez, illustre Courriere,
 Je t'arreste icy trop longtemps.
 Va, cours en diligence, achever ta
 carrière,
 Sur le bord du Pô je t'attends.
 Redouble si tu peux les élans de ta
 course,
 De l'Aurore au Couchant, du Midy
 jusqu'à l'Ourse,
 Va concer des Français les exploits.
 inouis,
 Et du grand Luxembourg publier la
 victoire,
 Et montrant nôstre France au com-
 bte de sa gloire,
 Fais par tout retentir le grand nom
 de LOVIS.

Il est vray, Madame, que
 dans ma dernière Lettre, en
 vous apprenant la mort de
 Madame la Marquise de Hau-

terive, je vous marquay seulement qu'elle s'appelloit E-
léonor de Volvire, & qu'elle
estoit Fille de Mr le Marquis
de Ruffec, sans entrer dans
aucun détail de sa Maisons.
Puis que vous en voulez sçau-
voir davantage, je vous diray
qu'Ingelelmie de Volvire,
Vicomte de Thoars, vivoit
l'an 1420. & que c'est de luy
qu'estoit descendu Maurice,
Seigneur de Volvire, Père
d'Hervé II. du nom, Seigneur
de Volvire, de Nicault, de Chas-
teau neuf, de Roche Servières,
qui épousa Eleonore, Héritière
de Ruffec, issue des premiers
Comtes d'Angoulesme. Ils eû-
rent Maurice II. Seigneur de
Volvire, Baron de Ruffec, ma-
rié l'an 1403. avec Marie de
Basoches. De ce mariage sortit

Joachim, Seigneur de Volvire, Baron de Ruffec, qui prit alliance en 1430. avec Marguerite de Belleville, Dame de Comporté & d'Ardenne. Il eut Jean de Volvire II. du nom, Baron de Ruffec, marié en 1456. avec Catherine de Comboru, & Françoise de Volvire, qui épousa Joachim Rouau, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France. Jean fut Père de François de Volvire, Baron de Ruffec, & de Charles de Volvire, Seigneur de Courret qui a fait les Branches des Seigneurs du Courret Dauvat & du Vivier en Angoumois. François fut marié quatre fois; la première à N. de Guyenne, Fille naturelle de Charles, Duc de Guyenne, Fils

Fils du roy Charles VII. & de
N. de Chambes de Montfo-
reau, Veuve de Loüis d'Am-
boise, Vicomte de Thoars ; la
seconde à Jeanne de la Roche-
foucault; la troisième à Franço-
is d'Amboise , & la dernière à
Anne Chastelier. Il laissa de
Françoise d'Amboise René de
Volvire , Baron de Ruffec , qui
de Catherine de Rohan, Dame
du Bois de Roche , de Sainte-
Brice & de Sens , eut Philippe
de Volvire , Baron de Ruffec ,
Capitaine de cinquante hom-
mes d'armes , Chevalier de
l'Ordre du S. Esprit , Gouver-
neur de Xaintonge , Angou-
mois & Aunis , marié avec
Anne de Daillon du Lude. De
ce mariage sortirent Philippe
de Volvire II. du nom, Marquis
de Ruffec , & Henry, Vicomte

Decemb. 1690.

B

du Bois de la Roche en Bretagne, qui a fait branche. Philippe épousa Americ de Rochechoüart-Mortemar, & il en eut Henry de Volvire, mort sans avoir été marié ; Jeanne de Volvire, Abbesse de Saint Laurents de Bourges, & Eleonore de Volvire, dont je vous parlay dés l'autre mois. Elle a eu quatre enfans, savoir Charles de Laubespine, Marquis de Chasteauneuf sur Cher ; Charlotte de Laubespine, Femme de Claude Duc de Saint Simon, Pair de France ; Marie-Anne de Laubespine, Veuve de Louis de Harlay, Marquis de Chanvalon, & Philippe de Laubespine, Comte de Sagonne, mort sans enfans de sa Femme Catherine Sylvie de Bissagay Aisnay. Les Armes de Rupé

fec sont burelé d'or & de gueules,
que tous les Descendans du
mariage d'Hervé, Seigneur
de Volyrc, & d'Eleonore de
Ruffec, ont toujours por-
tées. YOLI 11 AUG 2

Je vous envoie un Ouvra-
ge dont le hazard m'a fait
recouvrer une copie. Je n'en
connois point l'Auteur. Comme
il n'y a rien qui contribue
davantage à sousterre l'hu-
estat que l'estroite observa-
tion des Loux, Mœurs, usages sans
doute bien laisse de venir, com-
meç courte imprécation. ma-
tierre est malicieux, n'est ce pas ?
Sur lequel je vous prie de faire
une partie de votre attention et tout
ce que je pourrai faire pour le
faire apprécier. Je vous prie de faire
une partie de votre attention et tout
ce que je pourrai faire pour le



DISCOURS
SUR LA LOY.

LA LOY est au corps Politique, ce que la raison est à l'homme. Tant qu'elle règle ses actions, qu'elle anime ses mouvements & qu'elle guide ses démarches, les passions n'ont point de prise sur son esprit. Il est également à l'épreuve, & contre la douceur des unes, & la violence des autres, & si quelque fois elles donnent atteinte à son courage, ce n'est que pour le mieux affirmer, il en est de même de la Loy. Tandis qu'on se soumet à ses décisions, & qu'on suit ses ordonnances, on goûte avec plaisir les fruits de son industrie &

de ses travaux, & si quelquefois
nous sommes troublez dans nos biens
ne nous les assure-t'elle pas d'a-
vantage par l'Arrest qu'elle pro-
nonce en nostre faveur ? La Loy est
donc au corps politique ce que la rai-
son est à l'homme, non seulement
par leurs effets reciproques, mais
aussi par rapport à leur fin. Quelle
a été celle que Dieu a en donnant
l'homme de raison, si ce n'est pour
l'élever à la felicité éternelle ? De
même, la fin que le Prince se pro-
pose, en donnant des Loix à ses
peuples, c'est de leur procurer une
felicité temporelle. C'est cette sou-
mission, Messieurs de l'homme à la
raison, & du Citoyen à la Loy,
pour vous rendre heureux, que je
tâcheray de vous persuader, & si
ce n'est pas avec toute l'éloquence
que demande un tel sujet, ce sera
du moins avec le plus de solidité que
nous pourrons.

La raison, cette portion de la Divinité, a été laissée à l'homme après sa chute, non seulement pour le distinguer des bestes, mais afin qu'il pût reparer, en s'y soumettant entièrement, la perte qu'il avoit faite de son immortalité, parce qu'il n'avoit point voulu s'y soumettre, affectant une indépendance injurieuse à son Createur, & préjudiciable à sa postérité. Voilà donc la condition à laquelle Dieu a attaché le bonheur de l'homme. Aussi éprouvons nous tous les jours, Messieurs, qu'un homme n'est heureux qu'autant qu'il soumet son esprit à sa raison. Heureuse nécessité, qu'il faille que ses actions soient raisonnables pour être justes, mais nécessité qui ne constraint point sa liberté, qui au contraire n'est véritable liberté que quand elle est conforme à sa raison.

Ce que je dis de la raison, ne puis je pas l'adapter à la Loy, cette portion de la Royauté; & cela avec d'autant plus de convenance que le fondement de la Loy est la raison? C'est pourquoy si la soumission de l'homme à sa raison fait tout son bonheur, la soumission du Citoyen à la Loy doit aussi le rendre heureux; & comme cette soumission d'esprit à sa raison ne blesse point le franc arbitre de l'homme, de mesme le Citoyen n'est pas moins libre quand il obéit aux Loix. Au contraire, des qu'il ne s'y soumette point, ne devient-t'il pas l'esclave de la Justice & des Loix? Il ose avancer plus, que l'homme cesse d'estre homme, dès qu'il cesse d'estre soumis à sa raison, comme le Citoyen cesse d'estre bon Citoyen dès qu'il cesse d'estre soumis à la Loy. En effet, Messieurs un homme tirannisé de sa passion,

Et emporté par le torrent de ses vices, qu'est-ce autre chose qu'un monstre dans la Morale, comme c'en seroit un dans la Politique si un Sujet se revoltoit contre la Loy, et dans la nature, si un membre n'estoit pas soumis à son chef? Ce n'est que dans cette subordination des causes superieures & inferieures que le monde subsiste, & ce ne peut estre non plus que dans cette subordination de la raison à l'esprit, & de l'esprit à la Loy, que l'homme, qui est le petit monde, peut subsister; autrement le monde etourneroit dans son premier cachos, & l'homme dans son premier néant.

Mais afin que nostre soumission nous rende toujours heureux, il faut qu'elle soit continue; car comme celuy-là ne seroit pas juste qui feroit une action de justice sans en avoir l'habitude; de mesme un homme

qui soumettroit son esprit à sa raison par intervalle ou par caprice, ne peut pas se dire heureux parce qu'il n'est pas toujours raisonnable; non plus qu'un Citoyen ne seroit pas véritable Citoyen s'il ne se soumettoit en tout temps aux Loix qui lui sont prescrites. Loin d'icy cette vaine maxime que ceux qui ont l'autorité font tant valoir, qu'il faille que leur volonté tienne lieu de raison, comme si cestant corrompus & aveugle, elle pouvoit se passer d'un guide si nécessaire pour en regler les mouemens des ordonneez, comme si enfin elle pouvoit faire aucune bonne action sans elle, quoys qu'elle en fasse de si méchantes. Loin aussi de cette autre maxime, que les Loix menacent les Grands & punissent les Petits, comme si les uns & les autres ne leur estoient pas également soumis, & que l'autorité

du Souverain ne fust pas interessée à les faire observer sans restriction, exception, ny distinction.

Si la Religion mesme a toujours subsisté, ce n'a esté que par cette continue soumission de l'esprit de l'homme à sa raison, & de sa raison à la foy, & ce defaut de soumission n'a t'il pas esté la cause de tant de Schismes & d'Heresies qui ont si miserablement dechiré l'Eglise? Et encore une preuve du véritable resouvenir de nos Frères égarés, n'est ce pas une véritable soumission de leur esprit à leur raison & de leur raison à la foy? De mesme si les Etats ont fleury, c'estoit à cause que les peuples estoient toujours soumis aux Loix, & une marque de leur decadance n'a ce pas esté quand les Loix ont esté ou meprisées, ou violées impunement. Je vous en prens à témoins Peuples autrefois les plus illustres &

les plus puissans de la terre. A quoy attribuer tant de Victoires qui vous rendirent presque les Maîtres de l'Univers, si ce n'est à la discipline exacte qui vous faisoit continuellement soumettre vos Soldats aux Loix Militaires, jusqu'à qu'un d'entre vous eut la crainte de faire mourir son Fils, quoy que Victorieux, mais qui ne l'avoit esté que par sa desobeissance aux Loix, tant ils estoient prevenus qu'il estoit plus nécessaire de s'y soumettre pour conserver ou conquerir des Provinces, que non pas de vaincre.

Dans la Politique, estiez-vous moins religieux à vous soumettre aux Loix, quoy qu'elles fussent dures & de sang, comme dit Tertullien? Mais, Messieurs, sans aller si loin, à quoy attribuer ce prodigieux accroissement où la France se voit aujourd'hui sous le plus grand des succès

Rois, si ce n'est à une entiere & continuelle soumission de nos esprits, aux Loix que la sagesse de ce Prince a bien voulu prescrire? A quoy attribuer auss'ces furiens secousses de Liges, de Seditions & de Guerres Civiles qui l'ont si souvenement ébranlée, si c'en'est au refus que l'on fairoit d'observer les Loix? Que le souvenir de ces temps facheux où l'autorité méprisee la violence exercée, les Loix abolies, ont fait souvent pancher ce florissant Etat vers sa ruine, ne serve qu'à montrer la nécessité de se soumettre toujours aux Loix, puisque son infraction a causé tant de maux. Si la fin des Loix est nostre bonheur, nous y devons tous concourir en nous y soumettant, non seulement par rapport à nous, mais aussi par rapport au Legislateur dont nostre soumission fait la gloire.

À ce noble caractère vous iugez
bien, Messieurs, que c'est du Roy que
j'entens parler, si auourd'huy je ne
vous entretiens point de son amour
pour ses Peuples, c'est que les Loix
sont le seul sujet de mon discours, &
que son amour estant sans bornes,
est par consequent sans Loix.

Qu'y a-t'il donc de plus glo-
rieux, pour ne plus suspendre votre
attente & l'effet de notre soumission
à ses Loix, que de voir qu'un Roy
aussi grand par ses infortunes, que
par ses Etats, soit venu demander
justice à LOVIS LE GRAND
contre un Prince qui auroit dû être
sensible aux coups terribles, mais
justes d'un Roy vengeur, s'il estoit
encore sensible ou à la nature, ou
à l'honneur; & s'il ne se rend pas
tout à fait, ce n'est que pour ser-
vir de plus d'éclat au triomphe de
LOVIS LE GRAND. Qu'y a-t-il?

de plus glorieux que de voir un Prince qui deurois plutost avoir suivi son devoir & son interest, que la passion des autres dont il est aujourd'huy la victime, estre bien- tost reduit à venir implorer la cle- mence de Louis le Grand, puis qu'il ne peut plus lasser ses armes victorieuses, qui se font jour au travers des Alpes & des Monts- Pirenées, à tout autre inaccessibles?

Qu'y a-t'il enfin de plus glorieux que Louis le Grand forme un Héros en le nommant pour executer ses ordres, qui sont, allez, voyez & vainquez? Quelle reponse à des ordres si pressans, veni, vidi, vici? Si ces paroles executées avec zant de promptitude vous surpren- nent, elles surpriront bien davant- age nos Ennemis qui en ressentiront les prodigieux effets. Le champ de Bataille dont nous sommes de-

GALANT.

mentrez les maîtres, le nombre des morts & des prisonniers que nous avons faits, la quantité des Drapaux que nous avons remportez, le nom de Louis le Grand qui leur a fait prendre la fuite, sont des marques trop éclatantes pour ne se pas ressouvenir éternellement de cette fameuse journée, où il plus au Dieu des Armées de bénir les Armes victorieuses de Sa Majesté sur la Sambre. Ce qu'il y a de plus glorieux, écoutez-le. C'est de voir Louis le Grand céder la Victoire avec tout l'honneur qui l'accompagne, à son incomparable Fils nostre Dauphin, dont Dieu n'a donné le Pere à la France, que pour servir de modèle à son Fils, afin de le rendre un Héros parfait.

Vous étonnez, vous, Messieurs, après cela, si à l'imitation de Louis le Grand ses premiers coups d'essay.

font des Victoires, & si sur le Rhin il a arresté, repoussé & renversé les projets de toute l'Allemagne dont les Princes se tenoient déjà assurés de la Victoire par le grand nombre de troupes rassemblées de toutes parts, sans songer que ce jeune Heros vaut luy seul toute une armée. S'il ne leur a point fait sentir sa valeur cette Campagne, c'est qu'il ne les a point voulu surprendre, parce qu'ils ne l'attendoient point, & qu'il a voulu leur donner aussi le temps d'attirer quelqu'autre Potentat dans leur party, afin qu'estant tous joints ensemble, ils puissent par leur défaite rehausser le lustre de son Triomphe, & l'éclat de sa Victoire.

Mr Dagueſſeau, fils de Mr Dagueſſeau Conseiller d'Estat, d'un très grand mérite, & d'une très grande réputation,

a achepté la troisième Charge d'Avocat General au Parlement. Il a exercé pendant huit mois celle d'Avocat du Roy au Chastelet , avec un applaudissement si universel , que ce Corps ne l'en voit sortir qu'avec chagrin. Quoy qu'il n'ait pas encore ~~sing~~ trois ans , on ne peut avoir plus d'érudition , ny sçavoir plus à fond tout ce qui regarde l'employ dont il se mesle. Je ne parle icy qu'après le public , & je ne donnerois pas tant louanges à un homme si peu avancé en âge , si ce que je dis n'estoit connu d'une infinité de gens.

Le Mardi 21. du mois passé Fête de la Presentation de la Vierge , Mademoiselle de Maupeou , fille de Mr de Mau-

peou , Maistre des Comptes , pris l'habit en l'Abbaye de saint Antoine des Champs , où Madame de Pontchartrain , sa Cousinegermaine , assista . Elle estoit dans l'Abbaye avec Madame la Presidente Croiset , & plusieurs autres Dames de qualité . Mr l'Abbé de Champsny , nommé à l'Evesché de Valence , officia , & Mr l'Abbé de la Rongere fit la Prédication . L'Assemblée estoit nombreuse , & de personnes distinguées . Le tout se passa avec un ordre digne de la conduite de Mr de Maupeou .

Voicy une nouvelle Lettre du Berger de Flore , c'est à dire , la suite de celles que vous avez déjà veuës , & dont vous m'avez tesmoigné avoir reçeu tant de satisfaction .



A LA BELLE
M A R T H E S I E.

Nayant eu , Madame ,
qu'une seule Inclination
dans la troisième & dans la
quatrième Société , où l'on
me fit l'honneur de me rece-
voir , je ne vous en écriray
qu'une seule Lettre. Cette
troisième Société fut appel-
lée *L'Empire des Graces* , ou
les Galans. Le ruban en estoit
gris-de-lin , & la Devise , *Pla-
stost mourir que de changer*. Elle
tenoit du Pastoral comme la
premiere , & la qualité de
Berger s'y confondant le plus
souvent avec celle de Galant ,

en prenoit la place. Les Cavaliers & les Dames ne se servoient neanmoins que de leurs noms de Baptême, mais on les déguisa un peu, pour leur oster ce qu'ils auroient eu de trop populaire, & suivant cet usage, *Arthémice* fut le nom de la Belle que j'aimay. Les commencemens de nostre connoissance eurent quelque chose d'assez singulier, en voicy l'histoire. Un de mes intimes Amis du voisinage de Paris, avec qui j'avois lié partie pour le voyage d'Allemagne, m'avoit donné rendez-vous à une Ville éloignée de quatorze ou quinze lieues de chez moy. Comme j'y allois au jour prescrit entre nous, jour de Dimanche, & que je n'en estois plus qu'à

une petite demy-lieuë , le dernier coup de l'Office divin qui sonnoit dans un Village où je passois , m'obligea de mettre pied à terre pour l'entendre. Je vis dans le Temple une jeune Blonde à teint vermeil , dont les beaux yeux , le grand éclat , la jolie taille , & d'autres agréments releviez par une robe de damas bleu-céleste , me la firent presque prendre pour l'Ange du Sanctuaire ; tant elle me semblait aimable. La curiosité de savoir qui elle estoit , me donna envie de dîner avec le Pasteur pour en apprendre de scures nouvelles. L'ayant donc joint après le Sacrifice , je l'emmenay chez mon Hoste , & j'entrecous les éclaircissements que je souhaitois. Ils furent sui-

vis d'un autre avertissement, Il me dit qu'il devoit arriver ce jour-là en ce mesme lieu une belle Brune , qui effaçoit de toutes manières la belle Blonde , que j'avois vu l'Aurore , mais qu'il me restoit à voir le Soleil ; & sur ce que je luy répondis que c' estoit donc un Soleil en Eclipse , puis que celle qu'on attendoit estoit brune , il me repliqua que si je raillois de son expression je ne raillerois pas de la chose exprimée ; si je la voyois ; que les charmes de cette Belle n'entendoient point laillerie ; & qu'ils étoient si propres à la faire aimer qu'à moins que d'avoir de grands engagemens ailleurs , on ne s' estoit vraiment à leur plaisir sauté . Il m'épia sans faille

portrait , & m'en conta tante de belles choses , qu'il m'inspira une forte envie de la connoistre. Ainsi mes oreilles furent , pour ainsi dire , les premières brêches par où l'amour de cette Inconnue entra dans mon cœur. Je me resolus donc de coucher en ce Village , si mon Amy n'estoit pas encore arrivé à la Ville , & je ne fus pas trop fâché de n'en apprendre point de nouvelles , après en avoir fait demander à l'endroit où il devoit loger. Le Pasteur me mena l'apresdînée rendre visite à la belle Blonde , & à son Père , qui étoit un des Seigneurs du lieu. Cel Gentilhomme très honnête & très pressant , reçut ma civilité de bonne grace , & m'engagea à m'en souper chez

luy, & sur ce qu'il m'assura qu'il me donneroit bonne compagnie, je jugeay sans me tromper, qu'il entendoit parler de la belle Brunne, de son Frere, & de leur Mere, qui devoient arriver ensemble, comme le Pasteur me l'avoit dit, & cette consideration eut tout pouvoir sur moy, l'eus donc ce soir-là le plaisir de la voir, & de manger avec elle, & j'aperceus tant de charmes en toute sa personne, tant de graces en toutes ses manieres, & tant d'esprit en toutes ses paroles, que ce ne fut pas sans raison que j'ajoutay dans la suite du temps ces quatre Vers à beaucoup d'autres que l'amour m'inspira pour elle.

• *Si tu m'as fait un mal, je t'en prie, ne me le rappelle pas.*

Sans le voir, j'aimay ses appas,
Mais

Mais la voyant si belle & si parfaite,

Que ne fis-je pas ?

*Pardon, grands Dieux, je l'adorai
sous bas :*

La soirée se passa à chanter, à danser, à jouer à divers petits jeux, & à m'instruire de la galanterie des Dames du pays qui avoient formé la Société que j'ay marquée, & changé le nom de cette belle Brune en celuy d'Arthenice ; comme celuy de la belle Blonde en celuy d'Amire. Elles me dirent ensuite qu'elles voulloient m'en mettre, me demanderent mon nom, le changerent en celuy d'Antion, & témoignèrent de souhaiter que mon amie ne viost pas si-tost au rendez-

Decemb. 1690.

C

vous, qu'il l'avoit promis, s'il
pretendoit m'emmener, afin
que je passasse le Carnaval
avec elles. Il estoit du Mardi
suivant en huit jours. C' estoit
bien du temps, neantmoins
leur souhait fut accompli, &
au delà. Je vis donc les Da-
mes & les Cavaliers de la So-
cieté; Dames fort jolies, Ca-
valiers bienfaits, & j'en fus
receu & regalé. Le plaisir que
je trouvois aupres de toutes
ces galantes personnes, fit que
je leur tesmoignay plus d'u-
ne fois la peine que j'aurois
à m'en separer; & comme
me une Vestale, amie, pa-
rente, & compagne d'Arthe-
nise que je traitois de malpe-
tité Sainte, s'apperçeut dans
une rencontre que je ne disois
rien de cette peine à son ai-

mable Cousine, elle me demanda tout bas si elle n'y avoit pas un peu de part. Cette demande me semblant de bon augure, je lui y répondis qu'elle en seroit bien tost éclaircie; & sur cela; prenant des Tablettes qu'elle tenoit, i'y écrivis comme on badinant ce qui suit.

Le moyen que je quise un objet
Qui si charmant,
Qui tant de beaux etat ait
Qui d'honneur ait
Ah ! i'en mourra dés le même
moment.

Que ne puis je à ses pieds borner
sous mes voyages ?

le luy rendis ensuite ses Tablettes qu'elle eut bien de la peine à soustraire à la curiosité des Dames qui m'avoient vu

écrire. Arthenice fut la dernière à les demander, & la première à les obtenir, comme privilégiée; mais elle n'eut pas ce qu'elle y trouva sans redoublet son vermillon, ce qui fit juger qu'elle y avoit intérêt. Incertain si ce redoublement de couleur marquoit de la colère ou quelque émotion favorable, je garday un silence inquiet qui fut aussi observé. Arthenice effaça ce qu'elle avoit lu, & me demanda pourtant si je m'en souviendrois bien. Ces paroles ausquelles je donnay une explication avantageuse, dissipèrent ma crainte, & rappelèrent ma joie, & l'on presuma sur tous ces mouvements qu'il y avoit du mystère dans ce que j'avois écrit, & de l'intelligence entre la charmante Brune &

moy, de sorte qu'unc de ces
Dames me jugéant amoureux,
& mesurant mon amour à la
bonité naturelle d'Arthenice,
aussi bien qu'à sa beauté, fit par
je ne sçay quel motif, deux
couplets de chanson qu'elle ap-
pric à la Société ; & qui vinrent
bientost à mes oreilles ; les voi-

*Sy je fus Berger Antioche,
Estoit Roy de l'Univers,*

*Il priseroit moins son Thrône,
Qu'il n'estimoit ses fers.*

*Aussi le ioug d'Arthenice
A de si charmans liens,
Qu'on ne peut sans injustice
Luy preferer d'autres biens.*

Cette declaracion publique de
mes sentiments ne me causa pas

peu de surprise. Les démentirs
ç'auroit été offenser l'amour
& la Belle. Le parti que je pris
fut de laisser dire, & d'aller
toujours mon train ; & Arthe-
nise en usa de même, quand
elle en fut avertie. Cette Belle
avoit dans l'esprit beaucoup
de discernement & de justesse,
& vous sçavez, Madame, que
ce sont les sources du bon juge-
ment & de la bonne conduite,
aussi estoit-elle bonne douce,
sage & honnête.

La connoissance de ces heu-
reuses qualitez qui s'augmen-
toit en moy à mesure que je la
voyois, me faisoit avoir pour
elle, du moins autant d'estime
que d'amour ; mais tandis que
je me laissois embraser d'un si
beau feu, j'appris par une let-
tre de mon Amy qu'il avoit été

blessé à la chasse par une chute de cheval, & qu'il avoit besoin de sept ou huit jours de repos pour sa guérison, après quoy il ne manqueroit pas de me venir joindre au rendez-vous, si je voullois l'y attendre. Ce temps étant expiré, il m'écrivit que son mal estoit plus grād qu'on ne l'avoit cru dans le commencement, qu'il ne sçavoit plus quand il pourroit monter à cheval, que je l'excusasse & le plaignisse. Je fus fâché avec raison de l'incommodité de mon Ami, mais je fus bien aise de la rupture de nostre voyage. La veue d'Arthenice me touchoit plus que n'avoit fait celles d'une Reine, & mon esprit prevenu de son merite, me faisoit trouver plus de charmes auprès d'elle, que

je n'en aurois rencontré parmy toutes les belles d'Allemagne. Le temps vint néanmoins qu'il fallut me résoudre à la quitter. Le Gentilhomme chez qui j'avois souillé d'abord, avoit voulu dès ce temps-là que je prissey mon logement chez luy, dans l'attente de mon amy ; & quelque raison que j'eusse employée pour m'en défendre, sa civilité empêtrée l'avoit emporté sur ma résistance, si bien que n'ayant plus d'amy à attendre, il me restoit de prendre congé d'un Gentilhomme si obligeant & ensuite de la Société galante ; mais il arriva un autre évènement peu attendu. La mère d'Arthenice dont la conduite n'estoit pas commune, me voyant sur le point de mon départ, m'engagea à l'accompa-

gner jusqu'à une Ville éloignée de six lieues de celle de mon rendez vous, où elle avoit une maison meublée & quelques affaires. Elle me donna place dans son carrosse auprès de sa fille, & quand nous fusmes arrivéz où nous allions, elle voulut absolument que je logasse chez elle, comme j'avais logé chez le Gentilhomme son ami ; & me retint, comme luy, quinze iours entiers. Je vous laisse à penser, Madame, combien ces violences m'estoient douces, & combien de fois je repetay en moy-même ces vers que j'avais appris de mon Frere.

*Au commencement des amours
Voir à toute heure ce qu'on aime
C'est le plaisir le plus doux de nos
iours.,*

C'est un plaisir extrême.

Que ne pens-il dures toujours !

Ce qui cest bien singulier en
toute cette avanture , & ce
que peut-estre vous aurez un
peu de peine à croire , quoy
que véritable , c'est qu'aucune
de ces obligables Personnes
ne sçavoit qui j'estois , parce
que mon Amy & moy étions
convenus de nous dire Pari-
siens , & de voyager incon-
nus , & suivant cette résolu-
tion , j'avois pris à mon de-
part de chez moy , un nom
différent de celuy que j'avois
accoutumé de porter , avec
ordre à un homme qui me
suivoit de ne me point appeler
autrement ; & je parlois
si souvent de Paris , où j'avois
déja demeuré quelques an-

nées , & si peu de tous les autres lieux , qu'il n'y avoit pas suict de juger que ic fasse d'un autre endroit . Avant neanmoins que de m'éloigner d'Arthenice , ic me fis connoître à elle & par son conseil , à sa Mere . Cetto Dame me retint encoré quelques jours après cette connoissance , & m'assura qu'elle se rendroit bientost à une Terre qu'ellc avoit à cinq lieues de chez moy , où elle auroit bien de la joie de me revoir ; & cette douce assurance après un procédé obligant , n'aida pas peu à ma consolation , lors qu'il me fallut séparer de son aimable Fille .

Le trouvay à mon retour dans ma contrée , d'où j'ecris sous mon nom ordinaire au Gentilhomme qui

m'avoit si bien receu , qu'il s'y estoit étably une nouvelle Société sous le titre de l'Ordre des Fidelles. Sa couleur estoit le bleu , & sa Devise , **Plutost mourir que d'estre à deux.** L'heroique y estoit meslé au Pastoral , & on y avoit élevé les Dames à la dignité de Princesses ; mais pour contenir les Cavaliers dans le devoir , on avoit voulu qu'ils gardassent le rang de Bergers. Les uns & les autres n'eurent pas peu de surprise de me revoir si tost , après avoir cru me perdre pour long temps. Ils me receurent à bras ouverts ; & comme on se servoit dans la Société des noms de Maison avec un peu de déguisement , je fus nommé *Eveninde* ; & *Arthénice* qui voulut en estre aussi ,

dés que je luy en eus appris la
nouvelle, dans la Terre où sa
Mere avoit promis de venir,
fut appellé *Ferubele*; & peu de
temps après, qualifiée *l'Héroïne*,
à cause de sa noble taille & de
ses grands airs. Quelques-uns
pourtant l'appellerent simple-
ment *Plusside*, du nom de cette
jolie Terre; & ce nom estant en
faveur auprès d'elle, fut ce-
luy que j'employay dans la
pluspart des Billets, des Vers
& des Pièces galantes que je fis
pour luy marquer mon amour
ou mon estime.

On convint dans cette So-
cieté que chacun travaille-
roit à son propre Portrait, en
Prose ou en Vers, à son choix,
& qu'il exprimeroit son exte-
rieur, son humeur, & sa façon
d'aimer, le tout d'un air simple.

mais accompagné de sincérité, après quoy tous les Portraits seroient proposés à l'Ordre, par forme d'Enigme, pour éprouver si l'on reconnoistroit les personnes qu'ils représenteroient, & que tous ceux qui auroient cet avantage, seroient mis au Trésor public, & les autres au rebut, avec commandement à leurs Auteurs d'étudier à se mieux connoître, & de se copier plus fidellement, sous peine de disgrâce. Il fallut donc satisfaire à cette convention, & voicy la manière dont je m'en acquittay. Mais il faut que je vous apprenne auparavant, que certains ennemis couverts voulant décrediter mon amour auprès de Ferubel ou de Plusaïde, comme il vous plaira que je l'appelle, firent courir dans la Société les Vers qui suivent.

Ne protestez pas tant
 Que vous estes constant.
 Croyez-nous, Eveninde,
 C'est pour vous un mauvais party;
 Deux bons témoins, Clione & Ro-
 selinde,
 Nous en pourroient donner un juste
 démenty.

Ce malicieux reproche fut
 cause que je m'expliquay sur
 ma façon d'aimeer, avec plus
 d'étendue & de clarté que je
 n'eusse fait. Tout le reste est
 de l'air simple qu'on avoir pres-
 crit,

Je ne suis beau ny laid; blanc ny
 noir; grau ny maigre;
 Grand ni petit; fluet ni gros;
 D'esprit ni trop doux, ni trop aigre;
 Des débauchez, ni des deuots;
 Enjone, ni mélancolique.

Rampant, ni vain; point sourd, né
veilleur;
Aveugle, ni critique;
Muet, ni grand parleur.



Le suis d'humeur à ne chercher
qu'à plaisir,
Secret, discret, officieux;
Assez persuasif, assez propre à tout
faire,
Peu credule, peu curieux;
Sensible à la reconnaissance,
Ennemy du mensonge & de la mé-
disance;
Pour les absens rempli de charité;
Un peu prompt, un peu volon-
taire,
Prenant goût à la nouveauté;
Au reste, bon, franc & sincère.



Pour ma façon d'aimer,
Elle est flatteuse, complaisante,
Souple, soigneuse, insinuante..

Et qui prend garde à ne pas alar-
mer

Le cœur qu'elle veut enflammer.



Elle joint à cette prudence

Beaucoup de fermeté,

Grand respect, grande patience,

Une exacte fidélité,

Un grand penchant à la perseve-
rance.

Mais s'il advient que mon amour

Dans le temps du rendre re-
tour,

Connoisse que la Belle

Que je sers sans partage, nis l'es-
prit infidelle,

Et les mesmes bontez pour d'autres
que pour moy

Aprenez ce que fais alors le petit
drole.

Se riant de ma bonne foy,

Il prend son essor & s'envole,

J'ay beau le rappeller, il cherche un
autre employ.

Ce n'est pas tout ce qui se passe,
 Le dédain en secret vient occuper
 sa place,
 Et dans ses intérêts s'agit si bien
 m'engager,
 Qu'il change tout mes feux en
 glace ;
 Et m'importe force croit mon cœur de
 négliger

La Maîtresse la plus humaine,
 Avec tous ses attraitz, ses douceurs
 Et ses ris,

Fust-elle aussi belle qu'Helene,
 Et moi, plus heureux que Paris.

Je cessé ainsi d'aimer l'Amante qui
 s'enflame

D'une double & trompeuse
 flamme ;

Et comme en vain l'on va contre
 l'humeur,

Honnêtement, sans fracas, sans
 aigreur

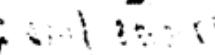
Sans rien dire qui l'intéresse,
 Dans son cours je la laisse;
 Et puis, pour fuir l'oisiveté,
 Et suivre en même temps l'Astre
 qui me domine,
 Je m'attache aussi tôt à quelqu'au-
 xte Beauté,
 Vers qui je trouve que m'enchaine
 L'esprit, la daceur, ou la
 mine.



Ce n'est pourtant qu'après avoir
 conçue,
 D'un plus heureux succès la flot-
 tante espérance,
 Mais j'ay toujours été déçu,
 Et la déception à fait mon incon-
 stance.



Présentement je croy mieux que
 jamais
 Que l'Ange qui m'enchante au-
 jourd'hui par ses traits,

S'aura bien empêcher que j'erre
 davantage; 
 Et qu'à la bonté des objets
 Qui n'ont pu me garder, avec tous
 leurs attraits,
 Sa conduite modeste et sage,
 Fixera mon esprit volage;
 Et qu'ainsi cessant de changer,
 Je feray hauemēt connoistre
 Que si je fus leger,
 On me donnoit suict de l'estre.


 Voila quel est l'original,
 Le réformer, ce seroit une affaire;
 Si ma sincérité pour luy retourne
 en mal,
 Je ne veux point tromper, je n'y
 s'aurois que faire.

La Societé n'eut pas plus
 estoüy la lecture de ce Por-
 trait que chacun s'écria, c'est
 Eveninde: & c'en fut assez

pour le faire passer pour bon,
& pour faire ordonner qu'il
seroit mis au tresor public ;
& en verite il a encore aujour-
d'hui tant de mon air & de
mes traits, qu'on peut dire
qu'il n'estoit pas flatté.

Comme c'estoit la mode
en ce temps, à dans ce pays-
cy, de ne point saluer la san-
cté des Dames sans fracas, je
veux dire, sans casser le verre
fust il de Vchise, ou sans
être pris coup de pistolet ; le
grand nombre de verres cas-
sez pour Ferabele donna oc-
casion à une pièce galante as-
sez bien tournée, de la façon
d'un Berger de mes amis.
C'estoit un compliment en
vers qu'il supposoit s'adressé
à une belle de la相伴
de cinq ou six Maistres de

Verreries, pour la remèdeice du grand debit qu'elle leur causa soit, où après avoir fait mille vœux pour sa santé qui deoit estoit si utile, ils témoignoient souhaiter que chacune de ses Compagnes fust aussi aimable & aussi aimée qu'elle, pour s'assurer d'aussi fréquens souvenirs de ses Amans, avec de pareils sacrifices. On m'a pris la copie que j'avois de cette pièce, & je vous en dis de fuis, par ce qu'il me semble assez ingénieux & assez plaisant.

Mes aventures avec Feruhbele eurent un assez long cours tout contribuoir à les entretenir. Quatre ou cinq lieues de distance qu'il y a voit entre nos habitations, sembloient ne m'éloigner d'elle que pour augmenter le désir que j'avois

d'en approcher; les fréquentes absences qui interrompoient le plaisir que j'avois à le rendre plus grand; & une Campagne en Flandre, avec deux voyages à Paris ne m'ayant pas empêché de retourner auprès d'elle avec tout l'amour que j'en avois emporté, elle se trouva si convaincuë de ma constance, qu'elle n'eut plus sujet d'en douter. Sa Mere me témoignoit toutes sortes de bontez, me disoit par tout des louanges que je ne meritois pas, me recevoit avec joie, me regaloit avec une honnête abondance, me retenoit avec empressement, & me faisoit toujours promettre de revenir au plusost chez elle, toutes les fois que la bienséance m'obligoit d'en partir; mais divers sentimens intéressez la

72 MERCURE
rendoient connemie de toute
conclusion , & par ses delais la
fin de mes avanturnes arriva lors
qu'on y pensoit le moins. Sa
Fille fut enlevée pendant une
violente maladie où i'estoist
tombé à Paris dans un troisié-
me voyage ; & qui me tenoit
encore en Province depuis mon
retour. Cet évenement, Mada-
me , ne contribua pas à ma
guerison ; comme vous le iu-
gez bien ; car quel moyen de
fçavoir la personne qu'on aime
entre les mains d'un Rival, en-
fermée , & comme prisonniere
dans une Citadelle éloignée ,
de Ville Frontiere & Maritime
où il a tout pouvoir, sans pren-
dre à partie le Ciel & la Terre ?
Ce Rival avoit épousé la Blon-
de dont je vous ay parlé , & ja
mors la luy ayant ravi, il avoit
eu

eu recours à sa Compagne qui estoit alors au même lieu où je l'avors veuë la première fois pour en repater avantageusement la perte , par sa possession ; & sur son refus il l'a voit arrachée de la maison de sa Mere pendant son absence , & fait conduire dans l'endroit que je viens de vous marquer . Cette Mere courut après , sans garder de mesures , & sa course ne retourna qu'à sa confusion . Elle fut arrêtée , & le desir de ravoit sa liberté luy coûta son consentement pour le mariage de sa Fille . Il y eut un peu plus de résistance de la part de cette Belle , mais sa fermeté ne fut pas de dureté ; & un mois fut à peine écoulé , qu'elle passa des mains de mon Rival entre ses bras , le

Decemb. 1690.

D

veux dire qu'elle l'épousa. La nouvelle que j'en receus me causa une douleur que vous pouvez mieux vous imaginer que je ne la pourrois de peindre. Tout ce que je vous en puis dire, c'est que dans ce malheur desolant & sans remede, elle me fit prendre la resolution de ne plus penser à aucun engagement qui tiraist à consequen-
ce; ce que j'ay fort observé de
puis ce temps-là, & ce que je
tiendray toute ma vie. Dispensez-moy, Madame, de vous en
rien apprendre davantage, &
épargnez de tristes ressouve-
nirs à Vostre, &c.

Il n'y a rien de plus estimé
que les Fables de Mr de la Fon-
taine, & c'est avec beaucoup
de justice, puis que tout ce qui
a paru de luy en ce genre, peut

être appellé inimitable. Vous verrez par la lecture de celle que je vous envoie, que malgré l'excuse qu'il prend sur son âge les années n'ont rien diminué en luy de ce feu d'esprit qui luya fait faire tant d'agréables Ouvrages.

LES COMPAGNONS
D'ULISSE.

A. Menseigneur le Duc
de Bourgogne.

Prince, l'unique objet de tous
les Immortels,
Souffrez que mon excess parfume
vos antels.
Je vous offre un peu tard ces présens
de ma Muse,

Les ans & mes travaux me serviront d'excuse.

Mon esprit diminué, au lieu qu'à chaque instant

On apperçoit le vostre aller en augmentant.

Il ne va pas, il court, & semble avoir des ailes,

Le Heros dont il tient des qualitez si belles,

Dans le métier de Mars brûle d'en faire autant;

Il ne tient pas à luy que forçant la victoire,

Il ne marche à pas de Géant

Dans la carrière de la gloire

Quelque Dieu le retient: c'est nostre Souverain,

Luy qu'un mois a rendu maistre & vainqueur du Rhin.

Cette rapidité fut alors nécessaire;

Peut-être elle seroit aujourd'hui téméraire,

Je m'en tais; aussi bien les Ris & les
Amours

Ne sont pas soupçonnez d'aimer les
longs discours.

De ces sortes de Dieux vostre Cour
se compose.

Ils ne vous quittent point; ce n'est
pas qu'après tout

D'autres Divinitez n'y tiennent le
haut bout,

Le Sens & la Raison y reglent toute
chose.



Consultez ces derniers sur un fait
où les Grecs,

Imprudens, & peu circonspects
S'abandonnerent à des charmes

Qui métamorphosoient en Bestes les
Humains.

Les Compagnons d'Ulisse, après dix
ans d'alarmes,

Erroient au gré du vent, de leur sort
incertains.

Ils aborderent un rivage
Où la Fille du Dieu du jour,
Circé, tenoit alors sa Cour.

Elle leur fit prendre un breuvage
Délicieux, mais plein d'un funeste
poison,

D'abord ils perdent la raison,
Quelque moment après leur corps
& leur visage
Prennent l'air & les traits d'Anis
maux differens. (phans
Les voila devenus Ours Lyons, Ele-
Les uns sous une masse énorme,
Les autres sous une autre forme.
Il, en vit de petits, exemplum
ut Talpa.

Le seal Ulisse en échappa.
Il sçeut se défier de la liqueur trai-
stresse.

Comme il joignoit à la sagesse
La mine d'un Heros, & le doux
entretien,

Il fut tant que l'Enchanteresse

Prit un autre poison peu different
du sien.



Une Deesse dit tout ce qu'elle a dans
l'ame,

Celle-cy declara sa flâme;
Ulisse estoit trop fin pour ne pas
profiter,

D'une pareille conjoncture,
Il obtint qu'à ses Grecs on rendroit
leur figure.

Mais la voudront-ils bien, dit la
Nymphé, accepter?

Allez-le proposer de ce pas à la Trom-
pe,

Ulisse y conrt, & dit, l'empoisonneuse
Coupe

A son remede encor, & je viens
vous l'offrir.

Chers Amis, voulez-vous hommes
redevenir?

Oiz vous rend déjà la pærole.

D 4

Le Lyon dit , pensant rugir ,
 Je n'ay pas la teste si folle.
 Moy, renoncer aux dons que je viens
 d'acquerir ?
 J'ay griffe & dent , & mets en pieces
 qui m'attaque ,
 Je suis Roy , deviendray-je un Cita-
 din d'Ithaque ?
 Tu me rendrois peut-estre encor sim-
 ple Soldat ;
 Je ne veux point changer d'estat .

 Ulisse du Lyon court à l'Ours. Eh
 mon Frere ,
 Comme te voila fait ! je t'ay veu si
 joly.
 Ah vrayment , nous y voicy ,
 Repris l'Ours à sa maniere .
 Comme me voila fait ? comme doit
 estre un Ours .
 Qui t'adis qu'une forme est plus
 belle que l'autre ?

Est-ce à la tienne à juger de la
nostre ?

Je me rapporte aux yeux d'une Our-
se mes amours.

Te deplais-je ? vat'en, suy ta rouse,
& me laisse.

Je vis libre, content, sans nul soin
qui me presse,

Et te dis tout nez & tout plat,
Ie ne veux point changer d'estat.



Le Prince Grèc, au Loup va proposer
l'affaire.

Il luy dis au hazard d'un semblable
refus,

Gamarade, je suis confus.

Qu'une belle & jeune Bergere
Conte aux Echos les appetits glou-
tons,

Qui t'ont fait manger ses Mon-
tions.

Autrefois on t'eust veu sauver sa
Bergerie,

Tu menois une honnête vie.

*Quitte ces bois, & redevient,
Aulieu de Loup, homme de bien.
En est-il, dit le Loup? Laissons cette
matière.*

*Tu t'en viens me traittere de Bestie
carnaciere.*

*Toy qui parles, qu'es-tu? N'auriez-
vous pas sans moy,*

*Mangé ces Animaux que plaint-
tout le Village?*

*Si j'eftois homme, par ta foy?
Aimerois-je moins le carnage,
Pour un mat quelquefois. Vouz-vouz-
étranglez tous.*

*Ne vous efiez vous pas l'un à l'autre
des Loups?*

*Tous bien considéré, je te souffriens;
en somme,*

*Que scelerat pour scelerat;
Il vaut mieux estre un Loup qu'un
Homme,*

Je ne veux point changer d'estat.



Ulisse fit à tous une mesme sermonce,
 Chacun d'eux fit mesme réponse,
 Autant le grand que le petit.
 La liberté, les bois, suivre leur ap-
 petit,
 C'estoient leurs delices supremes,
 Tous renonçoient au lois des belles
 actions;
 Ils croyoient s'affranchir suivant
 leurs passions
 Ils estoient esclaves d'eux-mêmes.



Prince, j'aurois voulu vous choisir
 un sujet,
 Où je pusse mesler le plaisir à l'ut-
 ille.

C'estoit sans doute un beau pro-
 jet,

Si la chose eust été facile.

Les Compagnons d'Ulisse enfin se
 sont offerts;

Ils ont force pareils en ce bas uni-
 vers,

Gens à qui j'impose pour peine ;
Vostre censure & vostre haine.
Vous raisonnez sur tout ; les Ris &
les Amours,
Tiennent souvent chez vous des foli-
des discours.
Ils leur veaux proposer bien tost une
matiere,
Noble, d'un tres-grand Art, conven-
nable aux Heros,
C'est la louange ; ses propos
Sont faits pour occuper vostre ame
soute entiere.
Vous serez sans doute con-
tente de l'Air nouveau, dont
vous allez lire les paroles. Il
est de la composition d'un
de nos meilleurs Maistres de
Musique.

AIR NOUVEAU.

Commert, maraut, comment,
coquin,

Tu mesle de l'eau dans mon vin,
Disoit un gros Eurogne à son Valet
Champagne.

Que t'importe si de mon bien
Je fais de ma maison un pais de
Cocagne

Puis qu'il ne t'en couté rien?

En vous parlant dans ma
Lettre de Novembre, des Cartes
des Etats de Piedmont & de
Savoye, qui ont été données,
au Public par le Sr Nolin, je
me souviens bien que je vous
dis qu'il y avoit ajouté une
description Historique & Geo-
graphique. Pour satisfaire vo-
tre curiosité sur cette descrip-

tion, ic vous diray que dans celle qui est Historique, on trouve l'Histoire de l'établissement de la Maison de Savoie dans ses Etats, & qu'il fait voir par ordre Genealogique que depuis sept cens ans qu'elle a commencé, elle ne s'est agrandie qu'autant qu'elle a pris d'attachement pour la France, d'où l'on peut tirer une conséquence infaillible, qu'elle ne peut perdre cet attachement sans courir à sa ruine. Je ne m'arrasteray point à vous marquer les temps differens, où elle s'est mise en possession des divers Etats qu'elle possède, & sans suivre le detail que l'Auteur en fait, j'en prendray seulement ce qui regarde la protection qu'ont donnée nos Rois aux Comtes & Ducs de Savoie.

pour leur agrandissement.

Dès l'an 1030. Humbert s'étendit dans le Chablais & dans le Vallais par l'appuy qu'il eut de Rodolphe, Roy de Bourgogne.

Le mariage d'Oddon qui fut fait en 1033. avec l'héritière Adelaïs de Suze, fit reconnoître sa domination au delà des Monts, & luy donna le titre de Marquis en Italie, de Suze, Seigneur d'Aoste, & Duc de Turin. Les Historiens de Savoie conviennent que les Marquis de Suze tenoient ces Etats en Fief de la Couronne de France.

Humbert II fut le premier qui prit le titre de Prince de Piémont. Il nomma son Fils Amé III. Comte de Turin, sous prétexte de la succession d'Imier.

lie, Duchesse de Turin, Sœur d'Adelaïs, ce qui irritant Alix sa Fille, Reine de France, Femme de Louis le Gros, qu'il vouloit priver de cette succession, elle fit entrer une Armée en Savoie, où elle auroit fait de grands degasts, si le Roy Louis le Jeune ne l'eust pas fait retirer. Il le fit, parce qu'Amé III. luy faisoit sa Cour, & ce Prince l'accompagna ensuite aux Croisades. Cet Amé III. prit le titre de Comte de Bourgogne & de Lombardie; sur ce que la Savoie faisoit partie de la Bourgogne, & Turin de la Lombardie, & fut le premier qui employa le terme, *Par la grace de Dieu.*

Boniface fit connoistre par sa cheute combien il est dangereux de se brouiller avec less

François , puis qu'il luy en couda ses Estats , & qu'il mourut Prisonnier de guerre à Turin en 1263 . pour estre entré dans la Ligue que fit Mainfroy , Roy de Naples , contre Charles d'Anjou .

Il arriva le contraire à Thomas II. qui suivit l'exemple d'Amé III. en s'attachant à la France . Saint Louis luy fit épouser l'Heritiere de Flandre en 1236. & les Astesans l'ayant fait prisonnier de guerre , il les obligea de le mettre en liberté .

Philippe , l'un des Descendans de Thomas III. Fils de Thomas II. pour estre entré dans les intérêts de Charles de France , Roy de Sicile , fut marié avec Isabelle de Ville-Hardouin , Heritiere de la Princi-

L'attachement que Louïs, Petit-fils de ce Philippe, eut pour la Maison de France, lui fit obtenir de Louis d'Anjou les Comtez d'Oleano & de Pesquaire avec de grands biens dans le Royaume de Naples, & la promesse du Comté de Vintimille, parce qu'il s'unit pour le Roy au Maréchal de Boucicaut contre les Génois.

On ne peut mieux faire voir combien la bienveillance de la France a toujours été utile aux Princes de Savoie, que par l'exemple de Pierre, Frere de Thomas II. qui eut la Savoie pour son partage. Il s'appropria ceux de ses autres Freres & de ses Sœurs & entre autres de Beatrix, Mere de la Reine Mar-

guerite, Femme de Saint Louïs, & de Beatrix, Femme de Charles d'Anjou, & parce qu'il s'estoit toujours tenu en intelligence avec les François, il ne fut trouble ny pour ses droites, ny pour ceux d'Alix, ny mesme pour d'autres que la Couronne de France avoit acquis.

Amé IV. surnommé le Comte Verd, par son mariage avec Bonne de Bourbon, qui luy fit prendre un attachement inviolable avec la France, trouva moyen de porter sa domination au delà des Mones sans aucun obstacle, & ses plus grands ennemis, Humberi Dauphin, en donnant le Dauphiné à Philippe de Valois, & Frederic de Saluces, en faisant hommage à Charles V. ne purent jamais venir à bout de le brouiller avec

ces deux Rois. Il obtint mesme du Dauphin les Baronnies de Faucigny & de Gex , par le Traité de Paris , fait en 1355. & ne receut aucun trouble pour les droits de Philippe Duc d'Orleans fils du Roi Philippe de Valois , sur la Savoie , comme Donataire de Jeanne de Savoie , qui avoit épousé Jean III. Duc de Bretagne.

Amé VII. dit le Rouge , s'estant emparé en 1388. du Comté de Nice, de Vintimille , de Barcellonette & des lieux voisins , pendant les brouille-ries de Charles de Duras & de Louis d'Anjou, la Reine Marie d'Anjou , Comtesse de Provence en fit ses plaintes , & l'on suspendit par des treves à luy en faire raison à cause de l'attachement du Comte Rou-

ge à la Cour de Charles VI. de sorte que les Princes de Savoie ont eu par là toutes sortes d'avantages.

Amé VIII. qui fut le premier créé Duc de Savoie en 1416. par l'Empereur Sigismond, n'y ayant eu auparavant que des Comtes, obtint d'Oda de Villars ses droits sur Geneve, & ceux d'Humbert de Thoire sur la Bresse, à la recommandation de Jean Fils de France à qui il s'estoit attaché.

Louis son Aisné, Prince de Piedmont, qui est un titre que les Aînez de la Maison de Savoie ont toujours porté depuis l'obtint de Louis de France Dauphin, la Seigneurie directe de Faucigny pour ses pretentions sur le Valentinois, Diois & Forcalquier, & fit un accord

pour l'hommage que les Marquis de Saluces firent depuis au Dauphin. En 1452. sçachant que le Roy Charles VII. estoit indigne contre luy, & jugeant qu'il ne pouvoit éviter la ruine de sa Maison s'il ne l'appaisoit, il courut jusqu'en Forest au devant de ce Monarque, & pour assurance de son attachement, il luy remit ses Troupes & sa Personne, & fit tout ce que Charles voulut, de sorte que le Roy fit deux mariages. Il donna Yoland sa Fille à Amé, Fils du Duc Louïs, & prit Charlotte, Fille de ce Duc, pour son Fils Louïs Dauphin. Le Duc connoissoit si bien de quelle importance il luy estoit de se marier avec la France, que quoy que le Dauphin fust son Gen-

dre , il luy refusa du secours pendant tout le temps qu'il fut mal avec le Roy son Pere , & quand ce mesme Dauphin fut devenu Roy sous le nom de Louïs XI. nonobstant la parenté & les intérêts de la Maison de Bourgogne,& des autres Princes du Sang , il ne voulut point estre de la Ligue appellée *du Bien public* , dont il avertit son Gendre. Il avoit mesme tant de déference pour nos Rois , que Charles VII. ayant témoigné que le mariage de son second Fils avec Anne d'Ecosse ne luy plaisoit pas , il la renvoya , ce qui fut cause que Louïs épousa en 1458. Charlotte , Heritiere du Royaume de Chypre , l'un des plus beaux ornemens de la Maison de Savoie.

Amé IX. Fils de Louïs ,com-
prenant que c'étoit avec beau-
coup de raison que le Duc son
Pere n'avoit jamais voulu se
détacher des intérêts de la
France , se declara pour Loüis
XI. contre les Princes liguez.
Il en fut recompensé par l'ap-
puy qu'il en receut , aussi-
bien que sa Femme & ses En-
fans , contre les Comtes de
Geneve & de Bresse. Aussi les
Historiens Savoyards con-
viennent-ils que la Maison de
Savoye se fust trouvée en pe-
ril d'estre anéantie dans cette
guerre , si elle eust eu une
protection moins puissante.
Anne , Fille de ce Duc , fut
dotée par Louis XI. & elle
eut entre autres biens les
Comitez de Roussillon & de
Cerdagne. On la maria à Fré-
déric

deric d'Arragon, qui fut Roy de Naples.

Philipes I. Successeur d'Amé, eut pour Curateur le mesme Louïs XI. qui le garantit des pieges de ses Parents & de ses Sujets rebelles, & qui ensuite fut Tuteur de Charles en 1482. Ce dernier se menagea si bien avec le Roy Charles VIII. que ce Monarque ne voulut point se declarer contre luy dans les démeslez qu'il eut avec les Marquis de Saluces, quoys que ceux-cy fussent Vassaux de la France. Le Roy fut Parrain de son Fils Charles-Jean-Amé, qu'il laissa Pupille. Blanche de Montferrat, sa Mere, ayant été declarée Regente, s'assura toujours la protection de ce Monarque, en sorte que ses

Decemb. 1690.

[E]

98 MERC VRE
Ennemis ne luy purent nuire.

Philippe épousa Marguerite de Bourbon , & le dévouement entier qu'il eut pour la France , luy fit obtenir de Louis XI. le Comté de Lautagais , quantité de Terres , de fort grosses pensions , & les plus grandes Charges du Royaume. Charles VIII. son Fils ayant conquis le Royaume de Naples , luy donna les Comtez d'Alisio , Terrenouve , le Chasteau S. Ange , & CastelDragon. Louise, Fille de Philippe , ayant été mariée au Comte d'Angouleme ^h fut Mere de François I. & Philippe Comte de Genevois , l'un de ses Fils , posseda de grands biens en France où il fit la branche des Ducs de Ne-

mpurs.



199
BIBLIOTHEQUE DE LA
VILLE DE PARIS
1810
G A L A N T.

Philippe II. élevé au ~~siège~~^{ton} du Roy Charles VIII. eut ~~de~~^{de} la Compagnie de Gens d'Armes, & vingt mille écus de pension de Louis XII. sur le Milanais avec d'autres avantages.

Charles III. qui succéda à Philippe mort sans Enfans, eut des pensions de François I. qui ne parla point des droits de Louise de Savoie sa Mere, & Soeur ainé ede ce Duc, tant qu'il le vit attaché aux intérêts de la France, mais fit qu'il eût fait des brigades avec l'Empereur Charles Quint qui estoit l'ennemi, & qui pour l'attirer luy donna l'investiture du Comté d'Alé, & du Marquisat de Céve, François I. luy demanda l'héritage de sa Mere, & soumit Turin avec la plus grande partie de ses Etats. Ce fut

une occasion à ceux de Genève & de Lausane , de s'aliener du Duc , & aux Bernois , Fribourgeois , Valsans & autres Suisses, de s'emparer du Chablais. Après avoir tant perdu pour s'estre mis du party de la Maison d'Autriche , il eut le chagrin de se voir debouté par l'Empereur de sa pretention sur le Montferrat. Il connut par là que dans les belles promesses qu'on luy avoit faites on n'avoit eu pour tout but que de le brouiller avec la France , afin qu'il fust plus aisé à ruiner la Maison de Savoye.

Emanuel Philibert connoissant que la protection de nos Rois estoit un avantage qu'il devoit preferer à ceux dont les Autrichiens le flattoient, épou-

sa en 1559. Marguerite Sœur du Roy Henry II. qui le resta- blit dans ses Estats , à la reserve de Turin , Pignerol , Quiers , Chivas , & Villeneuve d'Ast , qu'il retint jusqu'à la décision des droits de Louise de Savoie & autres. Ce Duc pris si bien son temps , en se rangeant du party de François II. pendant les Guerres Civiles , que toutes ces Places luy furent remises hormis Pignerol ; mais le Duc continua toujours à faire pa- roître tant d'attachement pour la France , qu'ayant estimé voir le Roy Charles IX. à Lyon , & en suite ayant receu le Roy Hen- ry III. dans ses Etats à son re- tour de Pologne avec tous les honneurs qu'on luy pouvoit rendre , il obtint en 1574 Pigne- rol , la Perrouse & Savillan , ce

qui obliga l'Espagne à luy rendre Ast & Sant-Ja ; les Bernois à relacher le Pays de Gex avec tout ce qu'ils avoient pris au delà du Lac de Geneve , & les Valesans à luy remettre ce qu'ils occupoient dans le Chablais.

La Maison d'Autriche ayant amusé Charles Emanuel I. qui estoit encore jeune , par des Déclarations de l'Empire sur sa prééiance sur les autres Princes d'Italie , le poussa , pendant les revolutions de France , à s'emparer du Marquisat de Saluces , & à entrer armé en Provence , en luy faisant presumer qu'il auroit part au débris de la Couronne , mais enfin se voyant trompé par les Espagnols , & ses Etats envahis par les françois & les Suisses , il fut

constraint en 1601. de ceder à Henry IV. la Bresse, le Bugey, Valtromey, Gex & le Rhône pour le seul Marquisat de Saluces, & renonçant aux Alliances de la Maison d'Autriche qui luy avoient esté si fatales, il maria Victor Amé son Aîné avec Christine de France, & Thomas avec Marie de Bourbon. L'appuy de cette Couronne fut cause qu'il s'agrandit sur la Rivière de Genes par des droits acquis des Carretti, & qu'il s'étendit dans le Montferrat malgré l'opposition des Espagnols. Cependant s'estant encore embarqué imprudemment avec eux contre les Gonzagues de Nevers, protégéz par Louis XIII. il vit ses États tout de nouveau entablis par les François & par les Autrichiens.

chiens mesmes , qui pour recompense de s'estre attaché à eux , le traiterent en Vassal. Il fut si touché de ce mépris qu'il en mourut de douleur.

Victor Amé voyant les malheurs qui accabloient sa Maison lors qu'elle estoit mal avec la France , laissa regler toutes choses au Roy son Beaufrere , à qui il ceda secrètement Pignerol la Perrouse avec les pinages , & par ce moyen il fut retroublé. Louis XIII. luy fit donner Albe & l'Albesan , outre Trin & la partie du mont-ferrat qui est deça le Pô , qu'il luy fit laisser en 1631. par le Traité de Querasque , & le nomma pour son General. Christine sa femme porta en la Maison de Savoie le titre de Madame Royale , ce qui fut cause qu'il prit celuy

d'Altesse Royale, & de Roy de Chipre. Il commença à fermer sa Couronne, & eut les honneurs Royaux dans la Cour de France.

Charles Emanuel II. n'eut d'autre protection contre les Princes ses Oncles qui l'attaquerent pendant sa minorité, que l'appuy que la France luy donna. Elle luy fit rendre Vercueil par la Paix des Pirenées, avec ce que les Espagnols luy restoient, de sorte qu'il se trouva possesseur paisible de cinq Duchez, de trois Principautez, de quatre Marquisats, de six Comitez qui estoient autrefois des Souverainetez particulières, avec deux Archeveschez, onze Eveschez, plus de quarante riches Abbayes, mille seudataires, cent Villes fer-

mées, & plusieurs Places con-
siderables, Chasteaux & Palais.
Ce Prince recommanda tres-
fortement à Madame Royale,
Jeanne Baptiste, Princesse de
Nemours sa femme, & à Victor-
Amé II. son fils unique, de ne
se détacher jamais des intérêts
de la France. Madame Royale
l'a fait pendant la minorité du
Duc son fils, & par là elle a
conservé ses Etats en paix au
milieu des guerres entre la
Spanie & la Maison d'Austri-
che. Après la rupture du ma-
riage de ce jeune Prince avec
l'Infante, Héritière présumée
de la Couronne de Portu-
gal, qu'elle avoit fait agréer au
Roy, & qui fut rompu par les
mauvais conseils des Emissai-
res des Austrichiens, qui en-
découraient le Duc, par la

strainte qu'ils avoient de trou-
ver en luy un trop puissant voisin
en Italie & en Espagne, elle
procura l'alliance de Mademoiselle,
que le Roy traita
comme sa fille, & qui fut un
gage de l'attachement de la Savoie avec la France ; mais en-
fin les Autrichiens qui ont
leurs veuës, ont si bien fait par
leurs stratagemes ordinaires,
& par de vaines promesses d'ag-
grandissement & d'honneurs,
qu'ils ont precipité ce jeune
prince dans les malheurs où
nous le voyons ; de sorte que
ses Estates sont en perte, non
seulement à toutes les Nations,
mais encore aux Herétiques,
quoy qu'il en eust d'abord chas-
se les Barbots par le secours que
Sa Majesté lui donna.

Voilà, Madame, une par-

E 6

tie de ce qui se trouve dans la Description Historique des Cartes du Sr Nolin , dont vous m'avez demandé l'éclacissement. Celle qui est Geographique fait connoistre que par la Savoie on entend tous les pays de deçà les Monts, où l'on parle françois , & par le Piémont , ce qui est par delà, où l'on parle Italien. On y voit que la Savoie contient les Duchez de Savoie , de Genevois , & de Chablais , les Comtez de Mau-sienne & de Tarentaise , avec la Baronne de Faucigny ; que la Ville de Chambéry est Capita-le, non seulement du Duché de Savoie , mais de tous les Etats en deçà des Monts ; que le Genevois qui est une partie des anciens Allobroges , aussi bien que le Duché de Savoie ,

avoit autrefois Geneve pour Capitale, mais que celle Ville s'estant separée de l'Eglise Romaine en 1535. l'Evesque & le Chapitre de S. Pierre, qui estoit la Cathedrale, font leur residence à Annecy sur le Lac du mesme nom ; que le Chablais, Pays des anciens Antuates, ou Nantuates, a pour Capitale la Ville de Thonon, sur le Lac de Geneve ; que la Maurienne est un Pays que les Peuples Garoceli & les Brannovices ont autrefois habité ; que la Tarentaise, dont S. Pierre de Moystiers est la Capitale, a été habitée par les Centrons, Peuples de la Viennoise cinqième, & que le Faucigny estoit le Pays des Focunates.

La mesme description fait

290 MERCURE
voit que le Piémont com-
prend tout ce qui est au delà
des Monts , c'est à dire , la
Principauté de Piémont , qui
a Turin pour sa Capitale (elle
festoit autrefois des Tauri-
niens) le Marquisat de Suze ,
dont la Ville de ce nom est
située dans le centre des Val-
lées , & au bout des descen-
tes du Mont Genevre & du
Mont Cents . (On tient que
c'estoit la Ville principale du
Roy Cottius ; dont les Mon-
tagnes voisines ont pris le
nom de Cotties) le Marqui-
sat d'Yvrée , dont la Jurisdi-
ction s'étend dans le Cana-
vez le Duché d'Aoste , qui
estoit la grande route des
Gaules en Italie , dont on voit
encore des Monumens admi-
sables , & enfin autres la Mon-

GALENT. 111

aigne coupée , entre Donax Bard , qu'on croit estre un ouvrage d'Annibal ; la Seigneurie de Vercceil ; dont la Ville de ce nom a toujours esté une Place d'armes ; le Montferrat Savoyard , dont Trin est la Capitale ; le Comté d'Ast , qui tire son nom de la Ville Capitale d'Ast (c'estoit autrefois une Ville des Liguriens Bagiens ,) le Marquisat de Ceve , auprès des Laughes , Pays où les Terres sont fiefs de l'Empire ; Oncile avec Marre , Vallée sur le côte de Genes , qui eut le titre de Principauté lors qu'elle fut donnée pour appanage à Emanuel Philibert III. Fils de Charles-Emmanuel le Pays de Tende , passage de Piedmont au Comtat de

Nice, & le Marquisat de Saillans, entre le Dauphiné & le Piémont, dont on tient que la Ville de ce nom a été bastie par les Saliens,

Si on examinoit bien toutes les traverses où l'on s'expose en aimant, on n'auroit point assez de courage pour se resoudre à les effuyer; mais on s'embarque sur l'apparence d'un succès heureux, & quand le cœur s'est une fois laissé prendre, les remèdes les plus violens ne l'arrachent point aux impressions flatteuses qui s'y sont formées. Un Cavalier d'un fort grand mérite en a fait l'épreuve depuis quelque temps. Il yoyoit avec assez d'assiduité une Dame dont le tour d'esprit luy avoit plu. Elle

l'avoit vif , delicat & insinuant , & comme il n'en manquoit pas , il trouvoit dans sa conversation un charme engageant qui l'obligeoit à luy rendre tous les soins qui peuvent marquer la plus forte estime. Elle fut suivie en peu de temps d'une amitié fort étroite , & la Dame y répondit avec d'autant plus de joye , qu'ayant une Fille de dix sept à dix huit ans , elle se flatta de venir à bout de la faire épouser au Cavalier. Il avoit du bien , estoit parfaitement honnête homme , & ce qui plaisoit en luy plus que toutes choses , un excellent naturel l'avoit dégagé des airs ridicules que se donnent aujourd'huy la plus part des jeunes gens. Comme

il aimoit fort la Mere , il eut pour la fille toutes les honestez qu'on pouvoit attendre de sa complaisance. Elle avoit de la beaute , & si la nature l'eust rendue capable de profiter des leçons qu'on luy donnoit , elle auroit pu la faire valoir , & une autre qu'elle s'en seroit servie utilement ; mais elle n'avoit aucun talent pour l'esprit , & rien n'estant anime ny dans ses traits , ny dans sa personne , quand on la voyoit , il n'y avoit que les yeux qui fussent contents. Ainsi la Dame eut beau ménager le Cavalier , elle ne put luy rien mettre dans le cœur , & ce qui luy donna le plus de chagrin , c'est que s'estant rencontré chez elle trois ou quatre fois dans le

temps qu'une Dame y estoit venuë avec une fille fort aimable qu'elle avoit , elle s'aperçut qu'il prenoit plaisir à l'entretenir , & trouva dans ses regards je ne sçay quoy de brillant qui estoit la marque d'une passion naissante. Elle crut d'abord que la scule honesteté l'engageoit aux manières obligeantes qu'il avoit pour elle , étant difficile à un Cavalier qui a vu le monde , de ne pas montrer pour une jolie personne certains sentimens d'estime empressée qui ne sont souvent que d'un Galant homme ; & où l'amour n'a aucune part ; mais quand elle eut découvert qu'il luy rendoit d'assez fréquentes visites , elle demeura persuadée qu'il y avoit du dessin , puis qu'il en faisoit mistere , luy qui

n'avoit rien de caché pour elle, & sur le reproche qu'elle luy en fit, il luy avoüa de ce ton d'Amant qui fait encore plus entendre quel'on ne peut exprimer, qu'il ne croyoit point qu'il fust un bonheur plus grād que celuy de se faire aimer d'une personne, en qui l'humeur & l'esprit répondoient à la beauté, & pour qui les Grâces sembloient avoir épuisé tout ce qu'elles ont de plus touchant. Un épanchement de cœur si vif & si naturel qui faisoit voir combien il estoit charmé, jeta la Dame dans un chagrin incroyable. Elle estoit au desespoir de voir qu'une autre eust gagné en peu de tems, & peut-être sans étude, ce que sa fille avoit inutilement tâché de s'acquérir par

tous les soins qu'elle luy avoit fait prendre, & quoys qu'il y eust de l'injustice, elle resolut des ce moment de traverser de tout son pouvoir les pretentions du Cavalier. La dissimulation luy paroissant necessaire pour réussir dans son entreprise, elle causa son dépit, & prenant un air tranquille qui dementoit l'agitation dont son ame estoit remplie, elle dit au Cavalier, qu'elle ne pouvoit disconvenir que la Demoiselle dont il luy parloit n'eust tout le merite qui pouvoit engager un honneste homme, mais qu'il devoit prendre garde à ne se pas embarquer imprudemment; qu'elle avoit un Pere d'une humeur facheuse qui pretendoit que les gens de robe étoient les seuls qui pouvoient faire

fortune , & qu'elle craignoit qu'il n'eust de la peine à consentir à marier sa fille avec un homme d'épée , qui loin d'amasser du bien , ne pouvoit se dispenser de faire de la dépense . Le Cavalier répondit qu'il n'avoit encore songé qu'à se mettre bien dans l'esprit de la Mere & de la fille ; que de la maniere qu'il estoit reçû de l'une & de l'autre , il avoit sujet de croire qu'il ne leur déplaisoit pas ; que la fille luy marquoit assez d'estime pour luy faire presumer qu'il y avoit dans son cœur , tout ce qu'il pouvoit y souhaitter de dispositions favorables aux sentiments qu'il luy vouloit inspirer , & qu'estant de leurs intimes amies , il ne doutoit point qu'elle n'achevast avec

succez ce qu'il avoit assez heureusement commencé , si elle vouloit entrer dans ses intérêts ; & prendre sur elle la conduite de l'affaire. La Dame continua de dissimuler , & crut ne pouvoir parvenir plus sûrement à ses fins qu'en luy promettant de faire ce qu'il demandoit. Ainsi elle se chargea de la déclaration envers la Mere & la Fille , & la joye qu'elles luy en témoignèrent ne luy laissant aucun lieu de leur donner un conseil contraire à leurs sentiments , elle se contenta de leur demander , si elles croyoient que le Pere de la Belle dust approuver cet engagement. La Mere luy avoua qu'il commençoit à se plaindre des vi-

sites qu'elles recevoient du Cavalier, & la pria de vouloir bien comme d'elle même, fonder son esprit sur ce mariage, & le menager de telle sorte qu'elle le previnst favorablement, La Dame accepta la commission, & comme elle estoit adroite, en luy vantant le merite & les belles qualitez du Cavalier, elle luy laissoit entrevoir beaucoup de choses qui devoient le detourner de cette alliance. Il s'emporta comme elle vouloit qu'il fist, & dit que sa femme avoit beau faire, que le Cavalier n' estoit point un homme qui luy conviast, qu'il seroit toujours le Maître, & qu'il trouveroit bien moyen d' empêcher qu'on empoisonnast l'esprit de sa Fille. La Dame alla rendre compte de la conver

conversation qu'elle venoit d'avoir avec luy, & aprés avoir exagéré son emportement, elle ajouta qu'elle s'estoit enfin avisée de luy parler sur le même ton, & qu'à force de le querel-ler, elle l'avoit rendu plus traîtable ; qu'ainsi si la Mere l'en-
croyoit, quand il useroit d'autorité, elle luy laisseroit dire tout ce qu'il voudroit sans s'en étonner, & soutiendroit l'en-
treprise d'un air resolu qui as-
feurement le mettroit à la rai-
son. La Mere la crut & gasta tout. La résistance le fit aller jusqu'à la fureur ; il interdit sa maison au Cavalier, & com-
manda si absolument à tous ses valets de luy refuser l'entrée, qu'on ne put se dispenser de luy obeir. Le Cavalier accablé de son malheur, n'y put apporter

Decemb. 1690.

F

d'autre remede que de conjurer la Dame chez qui il avoit connu la Belle , de luy donner du secours dans une occasion si embrassante. Elle feignit d'estre sensible à son déplaisir , & les deux Amans se virent trois ou quatre fois chez elle en presence de la Mere , qui fut témoin de la foy qu'ils se donnèrent , & des sermens reciproques qu'ils se firent de soustenir leur engagement. Le Pere ayer-ty de ces entreveuës entra dans une colere qu'il fut impossible d'appaiser. Il tint la Mere & la Belle comme prisonnieres , & ne leur laissa la liberté de sortir que dans la necessité , & toujours suivies d'un espion qu'il observoit. Vne vie si dure qu'elles menerent pendant quelque temps , obligea le Cavalier

qui en estoit cause, de prendre la resolution de s'éloigner. C'estoit l'unique moyen de les tirer de captivité, & d'ailleurs il s'assuroit par là le plaisir de pouvoir s'entretenir par Lettres avec sa Maistresse, en attendant que le temps eust apporté quelque changement à leurs affaires. Il luy écrivit un Billet d'adieu fort tendre, & le laissa entre les mains de la Dame, qui se chargea de luy en faire tenir la réponse. Il la reçut à Lion, où il alla faire un séjour de quelques mois & les nouvelles assurances de fidélité que la Belle luy donnait assez souvent, furent un soulagement sensible au déplaisir de ne la point voir. Dans ce temps là il fit connoissance avec un Gentilhomme

Provençal, que quelque intérêt à demeurer avoit amené dans la même Ville, & qui estoit sur le point de partir pour Rome. Le Cavalier devenu de ses amis, & toujours constraint de s'absenter, se fit un plaisir de l'accompagner dans ce voyage. Il l'écrivit à la Dame, & la pria qu'il pût trouver de ses Lettres dans trois ou quatre Villes, où ils estoient résolus de s'arrêter. Elle fut exacte à luy répondre, mais sans lettres de la Belle, qu'elle luy manda être attaquée d'une fièvre lente, qui luy estoit la force d'écrire. Le Cavalier alarmé écrivit sur l'heure à l'une & à l'autre les chostes les plus touchantes, & quand il fut à Venise, il reçut une autre

Lettre , par laquelle la Dame luy apprenoit que la Belle avoit esté à l'extremité , mais que sa jeunesse l'ayant sauvée ses forces commençoient à la rétablir ; que sa maladie n'avoit point ieu d'autre cause que les persécutions de son Pere , qui vouloit luy faire épouser un homme riche , & fort touché de ses charmes , & que ne voyant aucun moyen de se dispenser de luy obeir , si elle vouloit se garantir de ses mauvais traitemens , elle l'avoit priée de le disposer à la nouvelle de ce mariage ; qu'aussi - bien rien n'estant capable de tirer son Pere de l'entestement où il estoit , une plus longue constance seroit inutile , & ne serviroit qu'à les rendre tous

deux malheureux , puis qu'elle ne voyoit aucun jour à espérer une meilleure fortune. Cette nouvelle mit le Cavalier dans une douleur inconcevable. Elle parut malgré lui , & pour essayer de l'adoucir , il conta à son Amy son engagement avec la Belle & l'ingratitude dont elle payoit la plus forte passion qu'on eust jamais euë. Le Provençal luy dit tout ce qu'il put de plus consolant , & pour le tirer de son chagrin , il luy fit prendre tous les divertissemens du Carnaval , qui sont toujours fort grands à Venise. Ils allèrent ensuite à Rome , & un mois après qu'ils y furent arrivéz , la Dame fit savoir au Cavalier , non seulement que sa Maistresse estoit

mariée, mais qu'ayant vaincu l'aversion qu'elle avoit d'abord montrée pour celuy qui la devoit épouser, elle vivoit si contente, qu'il semblait que rien n'approchast de son bonheur. Ce dernier article le toucha sensiblement. La tendresse qu'il gardoit toujours pour elle, devoit l'obliger à souhaiter qu'elle fust heureuse, mais il regardoit comme un outrage, qu'elle se fust consolée si tost de sa perte, & il eust voulu que le temps seul fust venu à bout de ce changement. Il demeura plus d'un an à Rome, & tout ce qu'il y vit de rare & de curieux, & les plaisirs même qu'il tâcha d'y prendre furent incapables d'affoiblir les impressions trop fortes

que cette aimable personne avoit faites sur son cœur. Le temps où il devoit repasser en France étant venu, le Provençal l'engagea à luy donner quelques mois pour le divertir dans sa Province, où il luy fit voir tout ce qu'il avoit & d'Amis & de Parens, & entre autres une jeune Sœur très-bien-faite, demeurée veuve sans aucun enfans & avec beaucoup de bien. La connoissance qu'elle eut en fort peu de temps des qualitez estimables qui avoient rendu le Cavalier si fort amy de son Frere, la fit entrer dans ses mesmes sentiments. Elle luy voulut du bien, & les avances qu'elle luy fit, & qui l'obligèrent à avoir pour elle de fort grands égards,

amenèrent insensiblement les choses au point , qu'il fut aisé de s'apercevoir qu'elles finiroient par le Mariage. Le Frere favorisa de tout son pouvoir les dispositions où il vit sa Sœur pour son Amy , & le Cavalier à qui il restoit toujours des souvenirs qui nuisoient à son repos , crut qu'il ne pouvoit mieux faire pour s'en dégager entièrement , que d'épouser cette jolie Veuve. Ainsi l'affaire se fit avec des avantages fort considerables pour sa fortune & comme il entretenoit toujours commerce de Lettres avec son Amie ; qui lui écrivoit de temps en temps , il lui fit part de cette nouvelle. La Dame alla aussi-tost la dîne à la Belle pour qui il avoit

eu tant d'amour , & par sa réponse elle luy en fit un compliment de sa part. Elle luy maudia en même temps qu'elle mariaoit sa Fille à un Gentil homme de Province , qui l'emmenoit à trente lieues de Paris, à une Tente où elle seraoit l'ivois d'aller avec eux pour y demeurer , ce qui pourroit luy ôter les occasions commodes de luy écrire souvent. Ce fut la dernière Lettre qu'il eut reçue , & il s'en seroit consolé sans peine , s'il eust trouvé dans le mariage la tranquillité qu'il s'estoit promise , mais quoy que sa Femme fust fort bien faite & aimable de sa personne ; elle estoit d'une humeur si inégale , & quelquefois si capricieuse , qu'il

ne pouvoit s'en accommo-
der. Ses défauts luy remet-
toient plus vivement dans
l'esprit les manières engagean-
tes de la Belle qui luy avoit
manqué de parole , & il s'en
faisoit malgré luy un portrait
flatteur , qui entretenant sa
passion , le rendit encore plus
malheureux qu'il n'estoit a-
vant qu'il eust épousé la Veu-
ve. Il devora son chagrin
pour ne point donner sujet
de faire des contes , & par
des honestetez qui auroient
gagné tout autre esprit que le
sien , il deroba ce qu'il sou-
froît tous les jours , à la con-
noissance de ceux qui en au-
roient pu tirer avantage. Il
vescut deux ans dans cette
contrainte , & il y auroit vescu
toute sa vie , si un mal aussi

violent qu'il fut imprévu
n'eust emporté la Dame en
six jours, Il fit dans sa mort
tout ce que doit faire un hon-
nête homme, & lors qu'il eut
réglé ses affaires avec son amy,
Héritier en partie de cette
Sœur, parce qu'elle n'avoit
point laissé d'enfans, il revint à
Paris, après une absence de
quatre années, fort résolu de
vivre pour luy, & de renoncer
à tous les engagemens qui luy
pourroient être proposés.
Quoy qu'il sentist dans son
cœur beaucoup de restes d'une
passion mal étouffée, qui pou-
voit se réveiller à la veue de
celle qui luy avoit donné tant
d'amour, le premier dessein
qu'il fit, fut de la voir au moins
une fois pour luy reprocher son
inconstance. Il n'y avoit que

deux jouts qu'il estoit arrivé, lors qu'entrant dans une Eglise, il y vit beaucoup de monde, assemblé pour le mariage d'une jeune Demoiselle, dont il entendit vanter la beauté & le merite. Il s'avança par la simple curiosité de voir son visage, & demeura fort surpris, lors qu'il reconnut l'aimable personne qui avoit été toujours si profondément gravée dans son cœur. Il s'adressa à elle aussi-tost & dans le temps que le Prestre alloit commencer la ceremonie tout hors de luy-mesme, & ne sçachant presque ce qu'il fairoit, il luy demanda d'un ton qui fit accourir tous ceux qui se trouverent alors dans l'Eglise, s'il estoit possible qu'au prejudice de tant de sermens qu'ils s'estoient faits l'un à l'autre

tre , elle voulust renoncer à ce que sa foy exigeoit d'elle. La voix & la veuë du Cavalier la fraperent tellement , qu'elle se laissa tomber sans aucune connoissance , & tout ce qu'on fit dans ce moment pour la faire re venir , ayant esté inutile , il fallut la reporter toute évanouie dans la maison de sa Mere au grand déplaisir de son Amantr , qui ne sçavoit que penser d'un évenement si peu attendu. Le Cavalier suivit ceux que cet accident attira chez elle , & faisant reflexion que par un bonheur extraordinaire le veuvage les avoit mis l'un & l'autre en mesme temps dans la liberté de s'épouser , il ne se put refuser à de douces esperances , qui augmenterent quand il eut appris que le Pere de la Belle

estoit mort depuis un an. On ne songea d'abord qu'à la retiree de l'estat où elle étoit, & quand elle fut revenue à elle, & que tous les gens suspects estant sortis, il fut question de sçavoir du Cavalier pourquoi il avoit fait un si grand éclat, puis qu'il étoit marié, le nœud de l'intrigue se developpa sans aucune peine. Il conta tout ce qui lui étoit arrivé depuis son retour de Rome & mit la Belle dans une surprise extraordinaire, en lui disant qu'il avoit payé bien cher les deux années de son mariage, & que rien n'auroit pu étre assez fort pour lui faire prendre un pareil engagement si le desespoir de la sçavoir mariée contre la promesse que sa Mere avoit bien voulu qu'elle lui eust faite en termes solennel-

nels, de n'estre jamais à d'autre qu'à luy, ne l'eust porté à essayer ce cruel moyen de se défaire d'une passion qui ne luy laissoit aucun repos. La Belle fort étonnée, luy demanda par quelle injustice il l'accusoit d'avoir oublié ce qu'ils s'étoient reciproquement promis, & le surprit à son tour en l'assurant qu'il la retrouvoit telle qu'il l'avoit laissée, & qu'elle avoit eu besoin de beaucoup de tems pour se resoudre sur son exemple, à donner son consentement au mariage dont il venoit d'empêcher la conclusion. Ce qu'elle disoit étant de fait, & ne pouvant estre contesté, on vint à un éclaircissement plus particulier, qui fit connoistre que tout ce que le Cavalier & la Belle avoient souffert par le

chagrin de leur inconstance reciproque, dont ils avoient eu sujet de ne pas douter, leur avoit été causé par la perfidie de la Dame leur commune Amie, qui avoit mis en usage toutes sortes d'artifices pour venir à bout de les desunir. Tandis qu'elle écrivoit faussement au Cavalier que sa Maistresse estoit mariée, elle suprimoit toutes les Lettres qu'elle recevoit de luy pour cette belle Personne, à qui elle en montrloit d'autres d'un caractère inconnu, par lesquelles on luy apprenoit qu'il estoit éperdument amoureux d'une Italienne qui l'occupoit tout entier. Ces Lettres qu'elle avoit l'adresse de supposer, estoient disoit-elle, d'un de ses Parents qu'elle avoit à Rome, & elle

faisoit valoir pour un grand service auprés de la Belle , le soin qu'elle prenoit d'empescher que son cœur ne fust la dupe de la confiance qu'elle avoit aux protestations de fidélité qu'on luy avoit faites. Cela joint au silence , du Cavalier , & à la nouvelle qu'elle eut quelques mois après par plus d'une voye , qu'il avoit épousé la Provençale , la fit resoudre à oublier un ingrat qui avoit manqué à ses sermens avec tant de lâcheté. Le Cavalier apporta dès ce jour même toutes les Lettres qu'il avoit receuës de sa maladie , du dessein qu'elle avoit fait de ne plus songer à luy , & enfin de son mariage , avec la cruelle circonstance , qu'elle y trouvoit un bonheur parfait. On jugea par là des justes sujets de deses-
s

poir qu'il avoit cus, & il fut si bien justifié, que la Belle ne put s'empêcher de reprendre tout l'amour qu'elle avoit eu autrefois pour luy. Cependant elle s'estoit promise à un autre, & un Contrat de mariage signé estoit une chose embarrassante. Heureusement elle avoit affaire à un homme généreux, à qui on fit entendre raison. Quoy qu'il trouvast sa personne toute aimable, il vouloit avoir son cœur, & jugeant bien, après qu'on luy eut appris toute l'aventure, qu'il luy seroit impossible d'en bannir le Cavalier il consentit à leur mariage, qui fut fait huit jours après avec une égale satisfaction des deux parties.

Vous aurez sans doute entendu dire que le Roy d'An-

gleterre, touché de ce qu'on publie de la sainteté des Religieux de la Trappe, qui vivent dans toute l'austerité de leur ancienne Institution, s'est fait un plaisir d'aller à cette Abbaye, pour voir par lui-même ce que le seul recit qu'on en fait donne sujet d'admirer. Il y alla accompagné de Mr le Maréchal de Bellefond, qui a demeuré longtemps dans cette Maison. C'est ce qui a donné lieu à Mr de Chavigny, qui en est Abbé, & qui est cause que cette étroite Reforme y est observée, d'écrire la Lettre que vous allez lire.



A MR LE MARÉSCHAL
de Bellefond.

JE suis bien fâché, Monseigneur, de
ce que vous partîtes de la Trappe,
sans que j'eusse pu vous entretenir
un moment sur le sujet du Roy
d'Angleterre. Je fis pour cela tout ce
qui me fut possible, mais je ne pus
pas en trouver le temps: Je mourrois
d'envie de vous dire ce que j'avois
remarqué dans ce Prince, si digne
du respect & de la vénération des
Gens de bien. Je vous avoue, Mon-
seigneur, que je luy vis un fond de
piété & de Religion, qui me surpris,
un dégagement de toutes les choses
du monde, & une résignation à la
volonté de Dieu, qui ne peut estre
qu'un pur effet de sa grâce, & une

impression de son S. Esprit. Il connoist parfaitement la grandeur & l'étendue de sa disgrace, quand il la regarde avec des vœux humaines; mais le sentiment qu'il en a, ne luy fera que de matière pour offrir à Dieu un perpétuel sacrifice, & s'attirer par là toute la protection dont il a besoin, dans une infortune si complète & si achevée. On ne sauroit ne point voir que ce qui fait sa consolation, c'est qu'il est persuadé que ce qu'il perd, il ne l'avoit que pour peu de momens, qu'il faudoit tost ou tard en souffrir la privation; mais que ce qu'il attend est éternel, puis que le Sauveur luy prépare une Couronne qui ne connoist point de changement, & qui ne peut luy estre ôtée, ny par la malignité des Demons, ny par la conspiration des hommes. J'ay

admiré la moderation & la retenue avec laquelle il parle de ses Ennemis, il ne sort pas un mot de sa bouche qui ne soit en cela selon les regles les plus exactes de la Morale Chrestienne, la nature n'a nulle part à ce qu'il en dit, sous les mouvements en sont arrêtez. C'est assurément ce qu'il n'est point dans la puissance de l'homme, & on ne peut douter que Dieu en ce moment ne soit entierement le maître de son cœur. Rien n'égale la vivacité de sa foy, & l'ardeur de son zèle, pour les intérêts de l'Eglise, & pour le service de l. C. & il s'estime heureux dans son malheur, de ce qu'il l'a jugé digne de souffrir quelque chose pour la gloire de son nom. Il se fait & ressent que la persécution est le caractère de ceux qui lui appartiennent. Nous le vismes, vous vous en souvenez, Monsieur,

s'approcher de la Sainte Table avec
une piece qui n'est pas ordinaire. Il
pria Dieu pendant l'Office, & la
grande Messe toute entiere, sans
interruption d'un instant. Il quitta
le drap de pied sur lequel il estoit,
il se mis sur la derniere marche de
l'Autel, & rejeta le carreau qu'on
luy presenta. Il y eut dans le mesme
temps une circonstance qui merite
d'estre remarquée. Comme on luy
donna la sainte Hostie, le Chœur
chanta ce qu'on appelle la Commu-
nion de la Messe, qui ne pouvoit
estre plus juste ny plus expresse,
quand elle auroit esté faise à dessein.
*Confundantur superbi, quia
injuste iniquitatem fecerunt in
me, ego autem exercebor in
mandatis tuis. Que les superbes
soient confondus en punition de l'in-
justice avec laquelle ils m'ont trai-
té, & pour moy, Seigneur, ma
conf*

consolation sera de me soumettre à vos ordonnances.

Ce qu'il y a de principal, c'est que toute cette conduite paroist visiblement appuyée sur les veritables principes, j'entends sur la confiance dans la bonté de Dieu, & sur une conviction ferme que toutes les choses qui passent ne meritent pas d'être désirées de ceux qui vivent dans l'esperance des biens qui ne passeront jamais. Il faut avouer, Monseigneur, que l'estat où nous voyons ce Prince infortuné, donne une grande idée de la vanité de ce qu'il y a icy bas de plus éclatant, & tout ensemble, de l'immensité de la miséricorde de Dieu. On apperçoit le premier dans l'audace de l'Usurpateur & dans la chute imprévue de ce grand Roy, dans la revolte de ses peuples, & dans la perfidie de ses serviteurs, & l'autre dans la

Decemb. 1690.

G

fermeté avec laquelle il a porté le
poids d'une disgrâce qui l'auroit cent
fois accablé, si la main toute puissante
de Dieu ne l'avoit garanti de ce
malheur. Heureux celuy qui connoist
l'incertitude des choses humaines,
mais plus heureux celuy, qui ne se
contente pas de la simple speculation
& qui prend soin de regler ses voies
sur cette connoissance, dont le bon
usage est si rare & si nécessaire! Je
vous puis assurer, Monsieur,
que s'il a trouvé quelque consolation
parmi nous, comme il nous l'a té-
moigné, il nous a laissé une édifica-
tion dont nous ne perdrions jamais la
memoire. Après le Roy, que Dieu a
gravé dans nos cœurs, & sont ce qui
touche sa Personne sacrée, il y tien-
dra les premières places. Je dois cela
à tant de grandes qualitez qu'il a
reçues de Dieu, à sa persécution
à son attachement inflexible à

défense de la Foy. Je le dois aussi à toutes les marques qu'il m'a données d'une bonté dont je n' estois pas digne.

Voilà, Monseigneur, une partie de ce que j'avois à vous dire, & que je n'ay pu m'empêcher de vous écrire pour ma propre satisfaction. Il ne me reste qu'à vous demander la continuation de l'honneur de vos bonnes grâces, & vous protester que c'est avec toute la sincérité & le respect possible; que je suis vostre tres-humble & tres-obéissant Serviteur. F. ARMAND. JEAN, Abbé de la Trappe.

La Trappe est une Abbaye située dans le Diocèse de Scz au Pays du Perche, Rourou, Comté du Perche, qui la fonda en 1140. à l'honneur de la Vierge, y appella des Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qu'il tira

de Breuil Saint Benoist , Abbaye du Diocese d'Evreux , & donna à celle-cy le nom de Notre Dame de la Trappe. Cette Maison a depuis embrassé l'étroite Observance , que quelques Monasteres de Bretagne , de Normandie , & du Maine s'estoient proposée de suivre sur les anciens usages de la plus austere Règle de S. Benoist , & le genre de vie qu'ont choisi les Religieux de la Trappe est si parfait , qu'on peut dire que ce sont plutost des Anges sur terre , que des hommes sujets aux mesmes miseres que nous. Ils sont sans cesse occupez de Dieu & élavez au dessus de toutes les foiblesses de la nature. Tous les jours se passent en travail , en prières , en lectures & en méditations. Ces lectures ne se font point dans leurs cellules ,

mais en commun sous les Cloîtres du costé où sont les bans, & cela avec une telle modestie, que chacun trouve dans la contenance de son Frere le modèle & la règle de la sienne. Après une courte priere qu'on fait à genoux pour invoquer le Saint Esprit quand on y est arrivé, si c'est quelque endroit du nouveau Testament qu'on choisit pour lire, on demeure à genoux, & à demy découvert au moins, pendant le temps que l'on emploie à cette lecture. Chaque Religieux peut s'asseoir après qu'il a leu ce qu'il vouloit lire pour le repasser dans son esprit, & y faire ses reflexions, & alors il est couvert. Pour l'ancien Testament; on n'en lit que les premières lignes à genoux, & on se cou-

vre toujours quand on est assis. Il n'est point permis de se promener dans les Cloistres, où l'on garde un perpetuel silence sans qu'aucune nécessité puisse obliger de le rompre. On n'y fait même aucun signe, si ce n'est qu'il faille en faire sortir quelqu'un à qui on a affaire. Si on y écrit, ce ne doit estre que des choses saintes, & on se fera pour cela des pulpites & des tables communes. Les Hostes ne sont jamais conduits à l'Eglise par les Cloistres, & s'il en arrive quelqu'un à qui on n'en puisse refuser l'entrée à cause de sa haute qualité, le Portier sonne quatre ou cinq coups de la grosse Cloche, pour donner avis de sa venue, & aussi tost les Religieux quittent les Cloistres pour se retirer dans le Chapitre.

tre. C'est là qu'ils se rendent pour dire leurs coulpes, ou pour estre proclamez. Dire ses coulpes, c'est s'accuser des fautes exterieures que l'on a commises, contre la Regle, les coutumes de la Maison, & les reglemens particuliers du Supérieur. Ceux à qui il ordonne de venir les dire, se presentent devant luy, & se tiennent prosternez jusqu'à l'ordre qu'il leur donne de se relever. Il commence par les plus anciens, & les jours suivans il continuë les coulpes où elles sont demeurées le jour précédent, jusqu'à ce que tous les Religieux les aient dites. En cette action ils sont entierement découverts; ils ont les bras abaissez, & doivent parler d'un ton assez haut pour estre entendus de

tous Les Freres se proclament
aussi les uns les autres, c'est-à-
dire, découvrent les fautes qu'
ils ont remarquées dans leurs
Freres, & c'est le Superieur qui
règle le nombre de ceux qui
doivent se proclamer. Il n'est
pas permis de proclamer sur
des soupçons, sur des doutes
ou sur des rapports; on ne
doit parler que des fautes que
l'on sait pour les avoir vécues
ou entendues, & on les ex-
pose succinctement & d'une
maine simple, en la maine
qu'a paru la chose. Celuy qui
est proclamé se prosterne à
sa place si-tost qu'il s'entend
nommer, & demeure en cet-
te posture, jusqu'à ce que le
Superieur le fasse lever. Alors
il vient devant luy, & après
une profonde inclination,

il écoute en silence la faute dont on l'accuse. Loin qu'il se puisse excuser, quand même il se reconnoistroit innocent, on regarderoit comme une faute irremissible, & qui meriteroit un tres-rude châstiment, si par quelque parole ou par quelque signe il témoignoit dans le Chapitre qu'il n'eust pas commis la faute dont un de ses Freres l'a proclamé, & s'il arrive que quelqu'un s'excuse, outre la sévere penitence que luy impose le Superieur, tous les Religieux se prosternent pour réparation d'une si grande faute, & pour en donner plus d'horreur. On ne parle dans le Chapitre que pour s'accuser, ou pour proclamer quelqu'un, ou pour répondre aux

Superieur. Le même Religieux peut-estre proclamé trois differentes fois en un même jour par trois de ses Freres , & ce jour là , il ne peut proclamer ceux dont il a été proclamé. Le Chapitre des coulpes se tient tous les jours , à l'exception des Dimanches & des Festes qu'ils appellent de garde. La rigueur du silence qui interdit si absolument toute sorte de discours entre les Freres , empêche qu'on ne s'entretienne hors du Chapitre des fautes que l'on y a entenduës , ny que l'on s'en plaigne à ceux qui les ont fait connoistre. D'ailleurs , l'union qui est entre ces vertueux Solitaires , & la charité sincere & pure qu'ils ont seule en veue dans

ces mutuelles accusations , ne permettent pas qu'aucun des Religieux fasse paroistre , même par le moindre signe , qu'il n'est pas content qu'on l'ait accusé , & si quelqu'un d'eux estoit tombé dans une faute de cette nature , il auroit six jours de suite la Discipline dans le Chapitre. La nourriture des Religieux consiste en Legumes , Racines , Herbes & Laitage pour les portions de la communauté. On n'y sert jamais de Poisson , & l'on n'en donne pas même aux infirmes , mais seulement des œufs. Les legumes qu'on leur sert , ce sont des Lentilles , des Pois , des Fèves & des Aricots. On entend par les Racines , des Carottes , des Betraves , des Tartoufes & des Navets , à

154 MERCURE
quoy on joint les Citrouilles,
Le Laitage, c'est de la Bouil-
lie, & du gruau d'Orge ou
d'Avoine, & les Laituës &
l'Oseille en portion, sont ce
qu'ils appellent Herbes. On
ne sert jamais de Beurre, &
on n'en met point dans les
portions. Le Potage, les Sal-
lades & le Lait cru passent
pour une portion, & on la
sert toujours le plus simple-
ment qu'on peut, chaque
chose en son espece. Le pain
que l'on donne est toujours
cuit du jour precedent, &
l'on n'en sert point de blanc
à la Communauté, non pas
même aux Hostes. Il n'entre
jamais de vin au Refectoir,
ny même à l'Infirmerie pour
quelque foiblesse que ce soit,
si ce n'est qu'il fust nécessaire.

d'en donner un peu par forme de remede , dans quelque défaillance passagere. On use seulement de Cidre ou de Biere , dont on ne donne jamais plus d'une chopine , mesure de Paris , à chaque repas. À disner on peut servir quelque peu de fruit , excepté les jours de jeûnes d'Eglise , & les Vendredis , mais pour du fromage , on n'en donne jamais qu'à souper , avec la salade & le lait clair , & non pas avec de la bouillie ou des herbes cuites. Durant l'Avent , le Caresme , les jours de jeûnes d'Eglise , & tous les Vendredis de l'année , à l'exception du temps Paschal , & de la veille de la Pentecôte , tout est au sel & à l'eau , on ne sert aucun laitage , & on ne met point de lait dans les porti-

tions. On peut pourtant d'ôner du laitage le premier Dimanche de l'Avent & aux Quatre-temps de la Pentecoste, mais on s'en abstient le Lundy & le Mardi qui précédent le Mecredy des Cendres, & on ne sert point d'œufs aux Infirmes dans le Refectoir, non plus que pendant tout le Careme. On ne sert qu'une portion à dîner les trois premiers Vendredis de ce saint temps, & les autres Vendredis on jeûne au pain & à l'eau, sans rien du tout davantage. Dans le temps de Pâques, on donne à souper de la bouillie, ou des herbes cuites, & quelquefois de la salade ; mais après ce temps jusqu'à l'Exaltation, on ne sert que de la salade, ou du lait caillé, ou des be-

traves, ou des cardes en salade. A la Collation , on donne deux onces de pain les jours de jeûnes de l'Ordre , & une once aux jours de jeûnes d'Eglise , & environ deux fois à boire , sans fruit , ny quelque autre chose que ce soit. On ne couvre ny ne réchauffe aucune portion dans le Refectoir , & on n'y sert rien d'extraordinaire , pour quelque occasion que ce puisse estre , de Profession , de premiere Messe , ou de quelque Feste. Comme on ne se sert point de nappes sur les tables , chacun étend sa serviette devant soy. On ne demeure point dans sa Cellule hors les temps de la nuit , sans quelque nécessité particulière , comme pour la balayer , &

158 MER CURE
semblables choses , les lectures
se faisant dans les Cloîstres ,
& les prières dans l'Eglise.
On garde un perpetuel silen-
ce au Chaufoir , où l'on se
chauffe debout , & jamais le
dos tourné au feu. On n'y
demeure chaque fois qu'au-
tant que la nécessité le de-
mande , & on n'y va pas sou-
vent. Le temps de la Conferen-
ce est pour ces Religieux , ce
que l'on appelle ailleurs , Temps
de recreation. Quand chacun
est à sa place , dans le même
ordre que l'on est au Chœur , le
Superieur fait l'ouverture de la
Conference en avertissant ce-
luy auquel elle est demeurée le
jour précédent. En même tems.
ce Religieux rapporte en peu
de mots & avec simplicité ce
qui luy a paru de plus édifiant ,

& de plus capable de porter à Dieu soit dans ses lectures particulières, soit dans celles qui ont été faites en public. La Conference n'est jamais de plus d'une heure, & le Supérieur essaye d'y faire parler le plus grand nombre de Religieux qu'il peut. On n'admet jamais dans ces Conférences, sous quelque prétexte que ce soit, aucune personne de dehors, soit Religieux, soit Seculiers. Quoy que le Spacement qui a été étably presque dans toutes les Congregations & Observances Monastiques pour délasser l'esprit des Religieux, ait été retranché à ceux de la Trappe, on ne laisse pas quelques fois de leurs permettre de sortir tous ensemble pour aller tenir la Conference dans les

bois Quand cela arrive, ce qui ne se fait tout au plus que quatre ou cinq fois l'année, ils sortent au son de la Cloche du Chapitre, tous en silence un livre à la main, & le Supérieur à la teste. Ils vont en quelque endroit du bois, où ils s'écartent de cent pas les uns des autres, hors de la rencontre des Seculiers, & après avoir passé dans la solitude environ une heure & demie, ils se rassemblent au signal que donne le Supérieur, & tiennent leur conférence en la maniere ordinaire. Ils disent, chacun à son tour, ce que l'Esprit de Dieu leur a pu mettre dans le cœur, & le Supérieur, ayant ensuite frapé de la main, ils s'en retournent tous en silence au Monastere. Il y a trois heures de tra-

vail tous les jours, une heure & demie le matin, & autant l'apresdinée. Chaque Religieux s'y employe selon l'ordre qu'il en reçoit du Superieur, soit dans le jardin, qui est le fond de leur vie, soit à faire les lessives, curer les étables, & aider les Converts dans leurs Ouvrages. On y garde un exact silence, le Superieur même n'y parlant que le moins qu'il peut, & dès qu'on entend la fin du travail, on quitte tout, & on laisse même imparfait ce qu'on avoit commencé, si ce n'est, qu'il fust nécessaire de dégager quelque outil, de ramasser les ordures du lieu ou l'on balayoit, d'achever de couper du pain pour les potages, ou de nettoyer la vaisselle. Quand il vient quelque hôte que la cha-

rité & la pieté veulent qu'on reçoive, le Portier luy ouvre la porte après avoir dit *Deo gratias*, & se met à genoux en s'inclinant profondément devant luy. Ensuite il dit *Benedicite* en sa présence par maniere de salutation ; après quoy il le fait entrer dans une petite Salle voutée, le priant de vouloir bien attendre qu'il ait été avertir le P. Abbé de son arrivée. Le P. Abbé ayant receu cet avis, donne ordre à celuy qu'il a destiné pour la reception des Hostes, de l'aller recevoir, ce qu'il fait en le saluant profondément, ou se mettant à genoux devant luy, & en suite il le conduit à l'Eglise, où il luy donne de l'eau beniste, & se tient un peu derrière luy durant sa priere. Cela fait, après

un signe de Croix, il le mène à l'Appartement qu'il doit occuper, où il luy fait la lecture de quelque Livre de pieté. Depuis que le Portier a receu les Hostes à leur entrée, il ne leur parle plus sans une nécessité particulière, que lors qu'il s'en vont. On les traite honnêtement, & proprement, sans leur servir que les viandes communes du Refectoir, auxquelles on ajoute seulement des œufs & du beurre. Le Superieur ne mange point avec eux, & on ne parle point à leur table, mais on y lit quelque Livre de pieté pendant le repas. Si quelque Religieux est interrogé par quelqu'un des Hostes qui l'ait rencontré, il luy fait une inclination avec respect en baissant la veüe, & se retire sans le

regarder ny luy répondre. Voilà , Madame , une partie des Reglemens de l'Abbaye de Notre-Dame de la Trappe. Je nedoute point qu'en songeant avec quelle exactitude ces Srs Religieux les observent , vous n'admiriez les effets incompréhensibles de la Grace , qui les éllevant au dessus de tout ce qui est de la terre , les tient dans une contemplation continue des choses du Ciel. Avoüez que la trāquillité dont ils jouissent par le calme que leur donne le plaisir d'être sans cesse occupéz de Dieu , a des douceurs que ne goustent point les Grands du monde , & beaucoup moins ceux qui ont acquis leur grandeur par des voyes illegitimes.

Il ne se peut que vous n'ayez

entendu parler de la Harangue faite par le President de la Tour Envoyé Extraordinaire du Duc de Savoye vers le Prince d'Orange, dans la premiere audience qu'il eut de ce Prince le 12. du mois passé. Elle a surpris tous les gens de bien. Aussi seroit-il fort difficile de trouver une piece semblable dans aucune Histoire, estant inoüy qu'un Prince Chrestien ait parlé de la sorte à un Usurpateur qui n'est monté sur le Trône que pour persecuter la Religion Catholique dans les Estats qu'il a envahis, & où il n'en a juré la ruine, que parce qu'un légitime Souverain en laissoit l'exercice libre, comme de toutes les autres Religions. Avant que de répondre à tous les points de cette Harangue,

il sera bon que vous la voyiez entière, afin qu'on ne puisse l'accuser d'avoir employé des termes qu'on n'y trouve pas. Voicy comment elle a été imprimée en Angleterre & en Hollande.

Sire, Son Altesse Royale felicité Vostre Sacréé Majesté de son glorieux avènement à la Couronne, deuë à sa naissance, meritée par sa vertu, & son zénme par sa valeur. En Providence t'avoit destinée à vostre teste sacrée, pour l'accomplissement de ses desseins éternels, qui après une longue patience t'endent toujours à susciter des Ames choisies, pour réprimer la violence, & protéger la iustice. Les merveilleux commencemens de vostre regne sont des présages assurés des Bénédictons que le Ciel prépare à la droiture de vos intentions

tentions, qui n'ont point d'autre
but que de rendre la premiere gran-
deur à ce florissant Royaume, &
de rompre les chaînes dont l'Europe
est presque accablée. Ce magnanime
dessein, digne du Heros de nostre
Siecle, remplit d'abord Son Alteſſe
Royale d'une joie indicible, mais
Elle fut contrainte de la tenir
resserrée dans le ſecret de ſon
œur, & ſi Elle a pu la faire éclater
dans la ſuite, Elle en a l'obligation
au nom même de Vostre Majesté,
qui a fait concevoir des espérances
de liberté après tant d'années de
ſervitude.

Mes paroles, & le Traité que
j'ay signé à la Haye avec le Minis-
tre de Vostre Majesté n'expriment
que foiblement la passion qu'a monsieur
Maitre de s'unir avec Vostre Ma-
jesté par un attachement inviolable
à ſon ſervice. L'honneur, Sire,

Decemb. 1690.

H

qu'il a de vous appartenir, a formé
les mœurs de cet amanion ; le respect
infini qu'il a pour Vostre Per-
sonne. Sacrée : les a serréz plus
étroitement, & la protection que
vous lui accordez avec tant de ge-
nrosité abrèvera de lessédes indis-
solubles. Ce sont les sentiments sincé-
res du Sois Alteffe Royale, auquel
je m'osois rien méter du moins ; car
quelque ardent que soit le zèle, &
quelque profonde que soit la véné-
ration que j'ay pour la gloire de Vos-
tre Majesté, je ne saurois m'asse-
mblen expliquer que par une fitesse
de respect & d'admiration.

Après vous avoir fait voir
ce discours entier, qui a sou-
levé tous les veritables Ca-
tholiques, j'y répondrai par
Articles comme je fis il y
a quelques mois au libelle qui
parut sous le nom d'une Lettre

écrite à Sa Sainteté par le Roi
d'Espagne.

Sire, Son Altesse Royale felicite
Vostre Sätrée Matesté. Je ne dis
rien de ce nbt Sacré Matesté.
On ne peut le lire sans en con-
cevoir toute l'indignation qu'il
doit faire naistre, & je voy que
chacun se represente là-dessus
tout ce que j'en pourrois
dire.

De son glorieux avenement à la
Couronne. On pouvoit dire que
cet avenement a été heureux,
qu'il est l'effet d'une intrigue
bien conduite, & de la profon-
deur d'un esprit ambitieux, qui
sacrifiant tout pour regne, y
réussit plutost qu'à autre, parce
qu'il emploie toutes sortes de
moyens, & que pourveu qu'il
occupe un trône pendant sa vie
il ne se met point en peine si son

entreprise ne l'exposera point à être l'horreur des gens de bien, & si la posterité ne le mettra pas au rang des criminels, & des usurpateurs dans l'histoire des Etats mesmes où il aura régné. Ainsi on ne peut dire qu'un événement soit glorieux à celiuy qui n'a pu venir à bout de ses desseins qu'en sacrifiant sa gloire.

Deuë à sa naissance. Il auroit fallu que ceux qui avoient droit de succéder à la Couronne avant luy, fussent morts, pour pouvoir dire qu'el- le luy fust deuë. Si tous ceux qui peuvent espérer un trône vouloient s'y placer avant que les heritiers qui ont un droit légitime d'y monter l'eus- sent remply, on ne verrait que des guerres civiles dans

tous les Etats du monde, & comme cet exemple est pernicieux, & qu'il regarde tous les Souverains, tous les Potentats devroient se liguer contre un particulier qui donne de si dangereux exemples aux ambitieux qui sacrifient pour regner jusqu'à leur religion, si l'on peut dire qu'il y en ait dans le cœur de ceux qui non seulement font prêts d'embrasser toutes celles qui leur sont utiles, mais qui pour le bien de leurs affaires font profession de trois ou quatre à la fois.

Merite par sa vertu. Le Prince d'Orange à deu rouges de s'entendre dire en face qu'il avoit mérité la Couronne par sa vertu; & il auroit eu sujet de croire qu'un Prince qui

n'auroit pas été aussi embarré
que dans la guerre présente
que l'est le Duc de Savoye , se
feroit moqué de luy en le
triant de vertueux. Il a cependant
la politique de ne pas même
affirmer d'avoir de la vertu ,
parce que les traistres , & les
scelerats qui se sont donnéz à
luy pour gahir leur Souverain , & leur patrie n'avoient
pas dû le faire ; s'ils l'avoient
été assez honneste homme
pour être capable de quel-
que remords , & de les organi-
ser un jour comme des perfides qui meritoient d'être
punis. Enfin rien ne choque
plus le sens commun que l'é-
logie de la vertu dans le Prince
d'Orange , & de dire que c'est
par là qu'il a merité un trône ,
puis pendant qu'un juste passe.

scut le tems plissoit , personne ne pouvoit monter sans com-
mettre tous les crimes neces-
saires pour arracher avec vio-
lence ce qui n'est pas deu.

Soutenuë par sa valeur. Le Prince d'Orange n'a point mérité la Couronne d'Angleterre par sa valeur , & sa valeur me l'a point soutenuë. Il n'a fait que passer la mer , & traverser toute l'Angleterre jusqu'à Londres. S'il n'a pas mérité cette Couronne par sa valeur , cette valeur pretendue n'a pas non plus servi à le maintenir sur ce Trône usurpé , & l'Angleterre a plus fait de pertes de-
puis qu'il y est entré , plus souffré d'affronts , & plus don-
né d'argent à quelqu'un n'avoit fait sous les derniers rois.

L'Irlande qui luy coute des millions, a veu perir pendant un hiver des milliers d'hommes que les maladies ont emporeez, sans qu'ils ayez donne un coup. Le Prince d'Orange pour avancer ses affaires, y a passe ensuite, & il a donne une Bataille qui n'a esté ny gagnée, ny perdue par aucun des deux Partis, mais qui luy a couté bien plus cher qu'au Roy d'Angleterre, puis qu'il y a perdu Mr de Schomberg, le Colonel qui avoit défendu Londondery, & plusieurs Officiers de marque, ce qui mit une telle consternation dans ses Troupes, & l'abatit tellement, qu'il demeura dans l'inaction pendant tout l'Esté. Cette inaction alla jusqu'à mettre fort longtemps toute l'Europe en

doute s'il vivoit encore. On ne peut pas assurer que sa valeur triomphoit pendant qu'il n'avoit pas, & l'on ne peut dire que ce Prince s'estoit reposé pendant tout l'Esté, pour faire quelque chose d'éclatant en Automne, puis qu'il eut non seulement la honte de lever le Siège de Limeric, où il estoit en personne, mais le chagrin d'y avoir venu perdre plus de six mille hommes. C'est après cette perte & cette honte qu'il est retourné en Angleterre, où ses Amis firent des feux de joie pour exciter le Peuple à en faire, mais ce fut pour marquer qu'ils se réjouissaient de son retour ; & non à cause de ses conquêtes, puis qu'il n'avoit pris que des Places ouvertes, & qu'il avoit été forcé

de lever le Siège qu'il avoit mis devant deux Places fortes, Athelone & Limeric. Voilà les progrés que la valeur du Prince d'Orange a faits en Irlande, tant qu'il y a été en personne. Ainsi ce n'est pas parler juste qu'à dire que sa valeur a soutenu l'Angleterre, puisque depuis que ce Prince y a passé, la gloire de la Nation a été cruellement mortifiée. Elle a eu part à la défaite de l'Armée de ses Alliez à Fleurus dont elle a partagé la honte à proportion des Troupes qu'elle y avoit. L'affront que la Nation a reçus sur mer, a été beaucoup plus considérable. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans aucun détail pour le faire connoître. Le procès que l'on fait à l'Amiral d'Angleterre en dit assez là-

dessus. Enfin loin que cette va-
leur du Prince d'Orange, tant
vantée par l'Envoyé de Savoie
dans sa harangue, ait donné de
l'éclat à un Royaume si floris-
sant avant l'usurpation de ce
Prince, il a perdu tous ses
avantages. L'Angleterre en
paix sous le règne de ses légitî-
mes Souverains, n'avoit pas
besoin pour se maintenir de
donner d'argent à aucune Na-
tion; elle en recevoit plûtost,
& son alliance estoit recher-
chée avec empressement de
tous les Potentats de l'Europe,
mais elle est aujourd'hui con-
trainte à lever des subSIDes,
pour les tenir armez contre la
France. Elle a perdu sous le
Prince d'Orange jusqu'à la
pensée dont elle se flattoit, de
posséder l'Empire de la mer.

Elle a tremblé jusque dans son centre par la crainte qu'elle a euë des descentes, & l'on ne parle plus chez elle que d'impostes, non pour faire des conquestes, mais pour empêcher que l'on n'en fasse sur elle. Jugez si l'on peut dire après cela, que la valeur du Prince d'Orange a soutenu l'ancien éclat de la Couronne d'Angleterre.

La Providence l'avoit destiné à Vostre Teste Sacré pour l'accomplissement de ses desseins éternels. On ne peut dire à un homme que la Providence l'a choisy pour l'accomplissement de ses desseins éternels, sans le croire dans la bonne voye, & il n'y a qu'un Protestant qui puisse parler ainsi d'un Protestant, & un Catholique d'un Catholique, encore seroit-ce aux

uns & aux autres porter la flâterie au plus haut point, quand même on parleroit d'un homme détaché du monde, & dont la vie austere luy auroit attiré l'estime de toutes les Nations ; mais rien n'est plus contraire au bon sens, pour ne pas me servir du mot de ridicule, que d'entendre dire d'un homme aussi attaché au monde que le Prince d'Orange, tout ce qu'on pourroit dire du plus vertueux, & de voir qu'on le regarde seul sur la terre comme l'élû de Dieu pour accomplir les desseins éternels de sa Providence. Il y a là dedans de l'impieté, & une flâterie si ouverte, qu'elle doit faire rougir, & celuy qui encense, & celuy qui reçoit l'encens.

Qui après une longue patience

tendent toujours à susciter des Ames
choisies pour reprimer la violence &
protéger la justice. Il entend par-
ler des desseins de Dieu , &
comme ceux du Prince d'O-
range ne tendent qu'à s'affer-
mir dans un Trône usurpé ,
ainsi qu'à étouffer la Religion
Catholique en Angleterre ,
parce qu'il craint que son re-
gne ne soit troublé par les Ca-
tholiques , l'Envoyé du Duc de
Savoye ne peut dire ce qu'il
avance , sans estre persuadé que
les desseins de Dieu sont qu'on
détrône les Rois légitimes , &
qu'on anéantisse la Religion
Catholique , ce qui ne peut
être , Dieu ne voulant pas
qu'on attente sur ses Oints ,
quand mesme ils seroient char-
gez de crimes . I'ay traité cette
matière dans mes dix Volumes

des affaires du temps.

Les merveilleux commencemens de Vostre Regne sont des presages assurz des benedictions que le Ciel prepare à la draise de vos intentions, qui n'ont point d'autre but que de rendre la premiere grandeur à ce florissant Royaume, & de rompre les chaines, dont l'Europe est presque accablée.

Je vous ay déjà parlé des commencemens du regne du Prince d'Orange, qui sont les peres qu'il a faites en Irlande, en Flandre, & sur Mer. Cependant on peut dire qu'il y a quelque chose de merveilleux dans le commencement de son regne, puisqu'il gouverne arbitrairement une Nation qui avoit toujours apprehendé le pouvoir arbitraire, qu'il l'oblige à voir ses portes & se

Bonte sans murmurer qu'en secret, & qu'il luy a fait plus donner d'argent en deux ans, que ses Rois legitimes n'en ont eu en vingt. Voilà ce quel Envoyé de Savoye appelle rendre la première grandeur au Royaume d'Angleterre, qu'il dis estre florissant, quoys qu'il le soit beaucoup moins depuis l'usurpation du Prince d'Orange; qu'il souffre en son commerce, que son sang se répande de tous costez, & que ses Finances passent les Mers. Je ne dis rien des benedictions du Ciel, & de la droiture des intentions de ce mesme Prince. Si l'on juge des benedictions du Ciel par l'état où se trouve l'Angleterre, & de la droiture des intentions du Prince d'Orange par ses actions, on ne

trouvera pas beaucoup de vérité dans les paroles de l'Envoyé de Savoie. Il dit que le Prince d'Orange n'a point d'autre but que de rompre les chaînes dont toute l'Europe est presque accablée. Comme l'usage est de crier contre la France sans sçavoir ce que l'on dit, il y a apparence qu'on veut dire que c'est elle qui a presque accablé l'Europe de chaînes, & on luy fait beaucoup d'honneur de publier qu'en se défendant contre toute l'Europe, elle soit encore assez puissante pour la mettre aux fers. Le dépit qu'on a de n'y pouvoir mettre cette France triomphante, fait dire qu'elle accable l'Europe de chaînes, afin de la rendre odieuse, & comme si

ce n'estoit pas assez que deux
écos Puissances liguées contre
nre, on fait ce qu'on peut
pour en triompher par les
Ecrits les plus envenimez, ne
pouvant la vaincre par la for-
ce des armes.

Ce magnanime dessin digne
du Heros de nstre siècle. Ce
discours ne se dément point,
& la flaterie s'y trouve par
tout outreé d'une égale force.
Ce dessin, si magnanime qu'il
marque estre digne d'un Her-
eos, est un crime détestable,
sozicrement éloigné du cara-
ctere des Heros, & quand
l'Envoyé de Savoye l'appro-
vera au nom de son Maître,
il fait voir que son Maître
approuve une usurpation,
digne d'estremise au premier
rang parmi les attentats les

plus criminels, puis qu'il ne s'agissoit pas seulement d'usurper un trône, mais de le ravir à un Beaufere, & à un Oncle, dont il n'avoit nul sujet de se plaindre, & à qui il avoit envoié faire des protestations d'une amitié inviolable dans le temps qu'il cabaloit pour le détrôner. Voilà le caractère de celuy que l'Envoyé de Savoie appelle *le Heros de nostre Siècle*, & qu'il met au dessus de tous les Potentats de l'Europe. Il faut qu'il les estime bien peu s'il croit le Prince d'Orange le plus honnête homme de tous ceux qui sont assis sur le Trône.

Remplie d'abord Son Altesse Royale d'une joie indicible. C'est à dire, que le Duc de Savoie eut une joie indicible

de voir détrôner un Roy légitime. & Catholique par un Prince Protestant.

Mais il fut constraint de la tenir resserrée dans le secret de son cœur, & s'il a pu la faire éclater dans la fuite, il en a l'obligation au nom même de Vostre Majesté, qui a fait concevoir des espérances de liberté après tant d'années de servitude. Ces paroles & les suivantes decouvrent imprudemment que le Duc de Savoie n'a eu dessein que d'amuser le Roy, par mille & mille paroles qu'il luy a données, que lors qu'il assuroit Sa Majesté au commencement de l'Eté dernier, d'une fidélité inviolable, il y avoit deux ans qu'il avoit résolu de faire le contraire, puis que son Envoyé dit pour luy dans l'article

que vous venez de lire , qu'il n'avoit pu faire éclater d'abord sa joie. Le mot de *d'abord* explique si clairement ses intentions , & eeluy de *resserres* marque si bien ses desseins cachez , qu'il ne faut qu'elire pour estre bien persuadé de la vérité que l'Envoyé de Savoye a voulu faire connoistre au Prince d'Orange , mais quand il se seroit efforcé de la cacher , comme il a fait , pour ne la mettre publiquement au jour , que quand l'occasion favorable s'en seroit offerte , on en a eu des preuves convaincantes depuis que la guerre est commencée , & l'on a trouvé dix mille mousquetaires en divers endroits de ses Etats , ausquels ce Prince fairoit travailler secrètement depuis deux ans. Il en fai-

soit fournit aux Vaudois qui avoient repassé sans armes, ce qui faisoit croire qu'elles leur avoient été fournies par Messieurs de Geneve. Mille choses de cette nature qu'on découvre tous les jours, font voir qu'il y a long-temps que tous les Princes Confederez avoient commencé à se liguer contre le Roy, & qu'on doit admirer la prudence & la conduite avec laquelle il a su detourner tant d'orages, qui se prepauroient à éclater de toutes parts.

Mes paroles, & le traité que j'ay signé à la Haye avec le Ministre de vostre Majesté. On voit par là qu'un Prince Catholique a signé un Traité avec l'Uxorpateur Protestant, qui n'est monté sur le

Tt ône qu'en premettant d'élever la Religion Protestante sur les ruines de la Catholique, à quoy le Duc de Savoys contribuë en attirant les Vaudois, en permettant le libre exercice du Calvinisme dans ses Etats, & en faisant faire des Collectes pour ceux qui le professent, jusqu'à dans Thuring. Prodigie nouveau chez un Prince d'Italie, & dans un Etat sujet à l'Inquisition !

Mes paroles n'expriment que foiblement la passion qu'a mon Maître de s'unir à vostre Majesté par un attachement inviolable à son service; Jamais Sujet n'a parlé avec plus de soumission à son Souverain, & jamais Duc de Savoys n'est ainsi descendu de sa grandeur.

L'honneur, Sire, qu'il a de vous

appartenir a formé les premiers
nœuds de cette union. Ce mot
d'honneur marque un grand
abaissement dans un Duc de
Savoye devant un Usurpateur.
Si le Duc de Savoye s'unira au
Prince d'Orange comme son
Parent, le Prince d'Orange,
comme Gendre & Neveu du
Roy d'Angleterre, devoit s'u-
nir à luy pour le défendre con-
tre ses Ennemis, au lieu de se
joindre à eux pour l'attaquer.

Le respect infuy qu'il a pour
vostre personne sacrée, les ser-
rez plus étroitement, la protection
que vous luy accordez avec tant de
générosité, achevera de les rendre
indissolubles. Le respect infini du
Duc de Savoye, pour la per-
sonne sacrée du Prince d'O-
range, & la protection qu'il
avoue tenir de la générosité de

cc

ce Prince, sont des termes qui ne feront jamais reconnoistre la grandeur de la Maison de Savoie. Cependant ce sont les sentimens de Son Altesse Royale, il est marqué par ces paroles, ce sont les sentimens de Son Altesse Royale. Je ne dis rien du reste, il est de l'Envoyé qui parle en son nom, & qui ayant épuisé tous les termes de soumission pour les dits au nom de son Maître, n'en trouve plus qui marquent avec assez de respect combien il est lui-même dévoué au Prince d'Orange,

Tout ce discours fait voir que le Duc de Savoie s'estant engagé mal à propos dans la guerre présente, & voyant une partie de ses Etats perdue, & l'autre en grand danger de se perdre, s'est résolu à donner

Decemb. 1690.

I

au Prince d'Orange des louanges excessives, aux dépens de sa fierté, & de la grandeur de la Maison de Savoie, pour en tirer tout le secours qu'il pourroit. Il se sert de cette voie, parce qu'il sait que dans la situation où sont les affaires du Prince d'Orange, on ne le peut flater d'une maniere plus agreeable, qu'en faisant voir à toute la terre qu'on le regarde comme un Monarque legitime. Enfin l'Usurpateur promet tout à ceux qui conviendront avec luy d'en user de cette sorte afin d'éblouir par là les Peuples d'Angleterre, & d'affermir son autorité.

Ce qui a déjà commencé à se passer en Transilvanie depuis que les Turcs ont repris Belgrade, a obligé le S. de Fer



de donner au public une Carte nouvelle de cette Principauté. Elle regarde cinq Nations, Hongrois, Sicules, Saxons, Moldaves, & Valaques, & elle est subdivisée par Quartiers. C'est la plus curieuse & la plus correcte qui ait encore paru de ce Pays là. On y trouve les diverses routes que tiennent les Armées du Prince Loüis de Bade, & du Comte Tekeli. Il doit mettre en vente le mois prochain son Theatre de la Guerre, & ses Frontieres de France & d'Italie. Ce sont des Cartes d'une invention nouvelle, dont je vous entretiendray la première fois.

Le vous envoie la Medaille du Pape Allexandre VIII. Elle n'a été frappée que depuis son Exaltation au Pontificat.

Le Roy ayant donné l'Abbaye des Ayes en Dauphiné à Dame Esperance de Saint Paul de Preville, elle en prit possession le 21. du dernier mois, jour de la Presentation de la Vierge. Cette Abbaye est de l'Ordre de Cisteaux à deux lieues de Grenoble, & les Dames dont la Communauté est composée, ne sont pas moins considérables par leur piété que par leur naissance. La nouvelle Abbesse dont je vous parle, est Petite-Nièce de celle dont elle remplit la place, & elle avoit tellement gagné les cœurs de toutes les Religieuses de ceus Maison par sa vertu & par mille belles qualitez qui la rendent très-digne d'y commander, qu'on ne peut marquer plus de joie qu'elles ont fait du

choix de Sa Majesté. Le jour que se fit la cérémonie de sa prise de possession, Madame Morad Pricure la complimenta à la Grille à la teste de toute la Communauté, avant qu'elle entrast dans le Monastere, & ensuite Mr l'Abbé Canel, député pour l'installer, la conduisit au Chapitre, & la mit dans sa Chaire Abbatiale, où elle reçut les soumissions qui luy estoient deuës. Le soir, tout le Monastere fut illuminé par les soins des Religieuses, & le lendemain où chanta solennellement une Messe du Saint Esprit avec concert & symphonie. Cette Dame est Fille de Messire Jean Baptiste de Girard de Saint Paul, & elle a deux Frères dans le service, l'un Lieutenant aux Gardes, & l'autre

Capitaine dans le Regiment d'Humieres. Jean de Saint paul , leur Trisayeul estoit Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance , & fut emporté d'un coup de Canon. Leur Bisyayul , nommé Balthazar , fut Colonel d'un Regiment , Gouverneur de Mezieres , & de Charleville , & Marechal de Bataille. Il fut tué devant Thionville après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un vaillant homme sans avoir voulu recevoir le quartier que luy offroit Picolomini , General de l'Armée ennemie. François de Saint Paul leur Ayeul , Colonel du Regiment de son Père , & Marechal de Camp , receut au Siege de Rose vingt cinq coup de piques ou d'autres Armes , en montant à l'assaut à la

reste de son Regiment, & ne pouvant plus se tenir debout à cause de ses blessures, il combat à genoux l'épée à la main jusqu'à son dernier soupir. Ce que je vous dis fait un assez bel éloge pour ceux de cette Famille, & quand les faits parlent, on n'a pas besoin d'y rien ajouter.

Mr de Chamilly, Fils de feu Mr de Chamilly, qui s'estoit acquis une si haute réputation dans le monde, & que Mr le Prince regardoit comme un des plus habiles dans le métier de la guerre, vient d'épouser Mademoiselle Poncet. Elle est Fille de Mr Poncet, President au Grand Conseil, Fils de Mr Poncet, Conseiller d'Estat, illustre par beaucoup d'actions de justice, qui luy ont fait me-

198 MERCURE
ritter une estime generale, &
parent de Mr le Chancelier
Seguier. Mademoiselle Poncet
a tout ce qu'il faut pour plaire,
& Mr de Chamilly marche sur
les pas de Mr son Pere.

On vient de conclure un
autre mariage, qui fait voir ce
que peut l'amour perseverant
& la bonté paternelle. Le Roy
en a fceu bon gré à toutes les
parties, & toute la Cour en
a témoigné une extrême joie.
Ce mariage est celuy de Mr le
Marquis de Villequier, Fils de
Mr le Duc d'Aumont, avec
Mademoiselle de Pienne. On
ne peut trop dire de bien de
l'un & de l'autre. J'ay parlé de
ce qui les regarde dans ma der-
niere Relation du Carrousel.

Mr Torf, Gentilhomme
Ordinaire de la Maison du



Roy, & originaire de ~~Vafa~~^{la},
quic, est mort au commencement
de ce mois. Il avoit
été élevé Page de feu Mr le
Maréchal de Castelnau, puis
s'estant mis dans la Cavale-
rie, il estoit devenu Capi-
taine dans le Régiment de
Crequi. Il a été ensuite Ex-
empt des Gardes du Corps,
& enfin Gentilhomme Ordina-
naire. Cette Charge ayant
vaqué par sa mort, elle a été
donnée à Mr Racine, Treso-
rier de France, célèbre par tant
d'excellens Ouvrages que le
Public a vûs de luy, & par la
fameuse Histoire qu'il réserve
pour la posterité. Il est inu-
tile de rien dire d'un homme
si connu, dont les louanges
sont dans la bouche de tout
le monde, & qui au sentiment

200. MERCURE
des plus critiques, est digne
de sa réputation. Beaucoup en
ont qui ont fait peu de chose
pour la meriter, & d'autres
en manquent qui seroient
dignes d'une plus heureuse
destinée. Tous les gens de
Lettres doivent estre ravis du
présent qui vient d'estre fait à
Mr. Racine, puisque l'hon-
neur en rejallit en quelque
sorte sur eux.

Messire Antoine de Char-
ry, Comte des Gouttes, Sei-
gneur de Maison-fort, & Ca-
pitaine d'un Vaisseau du Roy,
mourut à Toulon sur la fin
d'Octobre. Il estoit d'une an-
cienne Maison de Bourbon-
nois. & l'un de ceux, qui,
passerent le Détroit avec Mr.
le Comte de Chasteaurenaud
à la veue de vingt & un Vais-

seaux ennemis , qui n'osèrent les attaquer , quoy qu'ils ne fussent que cinq ; Ils alloient joindre l'Armée Navale , & se trouverent au Combat qui fut gagné , contre les Anglois & Hollandois joints ensemble. Le feu Commandeur des Gouttes , Capitaine aussi d'un Vaisseau du Roy , qui mourut de maladie au mois de Decembre 1688. dans le Château de Moulins , estoit son Frere. Il laisse trois Garçons de Dame Silvie. Guillaud de la Motte sa Feme , qu'il avoit épousée en 1681. Elle est Fille de feu Mme Charles Guillaud de la Motte , Capitaine du Château de Moulins , Baron de Boucé , grand Bailly de Cassel , Colonel du Régiment d'An-

202. MERCURE
grien & Lieutenant général
des Armées de Sa Majesté ,
mort en Catalogne en 1684.
La Terre des Gouttes a été
portée dans la Maison de
Charry , par Dame Claude
des Gouttes , mariée à Messire
Jacques de Charry , Seigneur
de Maison-fort , Ayeul du
Comte des Gouttes qui vient
de mourir. Elle estoit Sœur
du Commandeur des Gout-
tes , Grand Prieur d'Auver-
gne , & seul Lieutenant ge-
néral de l'Armée Navale de
Sa Majesté , qui mourut en
1649.

Le 11. de ce mois , Messire
François de Choiseul Marquis
de Prassain , mourut à Prassain
en Champagne , âgé de soi-
xante & dix-huit ans. Il estoit
Lieutenant de Roy en Cham-

pagne, Gouverneur de Troyes, & Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté. La Maison de Choiseul, très-noble & très-ancienne, viene de Raynier I. du Nom, Seigneur de Choiseul, qui vivoit en 1060, & dont le nom s'est conservé en plusieurs chartes. Nicolas de Choiseul, sieur de Praflain, connu sous les Regnes de Louis XII. & de François I. laissa Ferry de Choiseul I. du nom, sieur de Praflain & du Plessy, Chevalier de l'Ordre du Roy, qui mourut d'une blessure à la bataille de Jarnac en 1569. Il eut d'Anne de Béthune, Vicomtesse de Chavignon, Charles de Choiseul Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine des Gardes de Henry IV. & Gouverneur de

Xaintonge & du Pays d'Aunix,
& Ferry de Choiseul II. du nom,
Charles de Choiseul, Maréchal
de France , épousa en 1591.
Claude de Cazillac , & en eut
François de Choiseul, dont je
vous apprends la mort. Ferry II.
du nom fit l'autre branche de
cette Maison , & ayant épousé
Magdeleine Barthélémy , il en
eut quatre Fils & trois Filles.
Cesar. Duc de Choiseul, Pair &
Maréchal de France, Comte du
Plessy-Praslin , fut l'aîné des
Fils. Il estoit Chevalier des Or-
dres du Roy, Sur-Intendant de
la Maison , & Premier Gentil-
homme de la Chambre de Mon-
sieur , & mourut le 23. Decem-
bre 1675. Alexandre de Cho-
iseul, Comte du Plessy son Fils ,
reçeu en survivance de la Char-
ge de Premier Gentilhomme de

la Chambre de Monsieur, fut tué d'un coup de canon en 1672. à la prise d'Arnhem, laissant de Marie de Bellenave qu'il avoit épousée en 1659. Cesar Auguste de Choiseul, tué au Siège de Luxembourg.

Les Dames sont aujourd'hui capables de tout, & si la délicatesse de leur esprit leur fait produire sans peine des Ouvrages tendres & galans, Mademoiselle Bernard vient de faire voir qu'elles savent pousser avec force les sentimens heroïques, & soutenir noblement le caractère Romain. C'est elle qui a fait la Tragedie de *Brutus*, dont les représentations attirent de si grandes Assemblées. Il y a deux ans qu'elle fit jouer une autre Pièce appellée, *Laodamie*, qui coula des larmes, à

tous les cœurs tendres. Elle écrit en Prose avec la même
justesse qu'elle faiten Vers, &
il n'y a rien de mieux pensé
que les deux Nouvelles qu'
elle adonnées au Public, l'une
sous le titre d'*Elleanor d'Turée*
& l'autre sous cclay du Comte
d'Amboise.

Vous avez vu la premiere
partie des Satyres de Juvenal,
traduites en Vers par Mr le
President de Silvecane. La se-
conde se doit débiter au
commencement du mois pro-
chain, avec les mesmes Re-
marques, dont vous avez été
si contente. Elles sont très-
curieuses, & donnent l'intelli-
gence de beaucoup de choses,
dont l'usage estoit commun
chez les Anciens. Ce Livre
se trouve chez le sieur Repie,
à l'Image S. Basile, & chez

G A L A N T. 207
le Sr Guerout , Galerie neuve
du Palais.

Vous avertirez , s'il vous plaist , ceux , de vos Amis que vous sçauriez qui travailleront sur les Sujets proposez par l'Academie Françoise , pour les prix qu'elle doit distribuer le 25. d'Aoust de l'année prochaine , que je me suis trompé en vous mandant , qu'il falloit que leurs Ouvrages fussent envoyez avant le premier jour de May. Il suffit qu'ils soient reçus dans la fin de ce même mois de May , c'est - à dire , avant le premier jour de Juin . . .

Je vous envoie une Lettre sur les Affaires du Temps. Elle est digne d'estre vcuë , & merite les reflexions que vous y ferez .

LETTRE
DU SR VANDER-BODEN, AU
SR EMBRUX, à Hambourg.

Quelque chose que vous me
puissiez représenter; mon cher
Amy, sur le peu de satisfaction que
j'auray à me retirer à Hambourg, où
la ruine entière du Commerce ne
laisse entendre que des plaintes &
des gemissemens du malheureux
éat où chacun se trouve pendant
cette cruelle guerre, j'aime encore
mieux m'exposer à tous ce qui vous
paroist le plus facheux, que d'estre
ici le témoin oculaire de l'extraor-
gance de ceux qui gouvernent nos
 principales Villes, & que je vois
non seulement courir aveuglement
à l'esclavage, mais y entraîner
encore tous leurs Compatriotes,
avec autant de fureur & d'empor-

tement, que ceux qui les ont précédé depuis l'établissement de la République, ont fait paroître de courage & de fermeté, tant à procurer la liberté des Provinces, qu'à la maintenir contre les attenans de ceux qui ont voulu usurper sur elle une domination absolue. Je vous avoue que je ne puis voir d'un œil sec & d'un esprit tranquille, ces grands préparatifs ces dépenses excessives, qui vont achever d'épuiser notre Etat, pour recevoir un Prince qui ne viens chez nous, que pour nous mettre les fers aux pieds & aux mains; car enfin quoy que le prétexte de l'avenue soit d'exercer ceux de nos Alliez, que les mauvais succès de la Campagne dernière pourroient porter à la Paix, à continuer une guerre qui cause la ruine de toute l'Europe, & qui ne peut jamais être avantageuse à

nostre Patrie. Neanmoins, si j'en
dois croire ce qui m'a esté dit confi-
dement de ses desseins, par un du
ceux qui sont les plus devouez à ses
interests, nous le verrons bien estoit
employer toute sorte de moyens, pour
faire changer sa qualité de Sta-
thouder en celle de Comte de Hol-
lande, & joindre nos Provinces à
la Couronne d'Angleterre. Il est
vray que pour nous confoler, on nous
fait entendre que nos Deputez en
Brabant doivent faire un Traité
avec le Gouverneur des Pays-Bas,
qui nous donnera des postes conside-
rables sur l'Escaut, & que nostre
Prince n'aura pas de peine à se
rendre maistre, dans peu de temps,
des principales Villes du Roy Ca-
tholique, dont il a d'autant plus de
raison de s'affirer, qu'elles ont, à
ce qu'en nous dit, un grand pa-
abant à se révolter, & à prendre le

parti des François, voyant bien qu'elles n'ont plus d'autre moyen de conserver leur Religion, & leurs biens, que de se soumettre sous la protection de la France, qui traite fort benignement toutes les Villes qu'elle a conquises, Mais de quelle utilité nous pourra estre le meilleur succès de ce projet; & ne tend-il pas plutost à la ruine de nostre liberté & de nostre commerce, que l'on voit bien que ce Prince veut transporter en Angleterre, après nous avoir ôté toutes nos forces & tout nostre argent? En un mot, mon cher Amy, je suis né Républicain, & ne puis vivre sous une domination arbitraire, & usurpée par violence. Ainsi, puis que la République n'a plus la force de se soutenir, je ne veux pas estre accablé

211 MERCURE
*sous ses ruines, & je pars dans ce
moment pour aller vous trouver.*

A Amsterdam le 20. Novembre 1690.

Il n'y a rien dans cette Lettre touchant l'ambition du Prince d'Orange qui ne puisse devenir véritable, & s'il ne l'execute pas, c'est que l'heure ne sera pas encore venue. Il proteste pour cacher ses desseins qu'il n'en veut point à la Hollande. Ses Manifestes renoient le même langage lors qu'il a passé en Angleterre ; ainsi on ne luy fera pas grand tort quand on soupçonnera son ambition de ne laisser échaper que ce qu'il ne peut prendre. Je veux croire qu'il laissera encore cette province la Hollande en repos. Il luy suffit que les guerres l'aff

foiblissent , & qu'elles épuisent ses Finances. Il luy sera plus aisé ensuite d'executer ses projets. Il va toujours par provision mettre des Troupes dans les Places qui ne répondront qu'à luy , fortifier les esprits de ceux qui balancent à prendre son party , rassurer ses Amis qui trahissent leur Patrie , & en faire des nouveaux. Il prend ses mesures de loin , & s'il s'est rendu maistre de l'Angleterre dont il devoit moins penetrer l'intérieur que celuy de la Hollande , il y a lieu de croire que la Hollande , dont il connoist mieux la politique , les forces , & le fond des esprits , ne luy échaperai pas , & qu'après qu'il aura fait placer ses Creatures dans

M E R C V R E
toutes les premières Charges, il n'aura pas de peine à se faire reconnoistre Souverain par ceux qui tiendront tout de lui.

Je vous tiens parole, & vous envoye un détail de ce qui s'est passé à l'Armée d'Italie, depuis le dernier Octobre jusqu'au 18 du mois passé. Vous le trouverez nouveau, puisqu'il n'en a point paru dans les Nouvelles publiques.

Le vingt-septième Octobre l'Armée de Mr de Catinat décampa de Raonis pour venir à Lanusque, & le lendemain elle marcha pour passer le Pô. Il y avoit cinquante-neuf jours qu'elle estoit campée à Raonis, & celle de Mr de Savoie à Moncallier,

callier¹, sans qu'elle en eust fait aucun mouvement, quoys quelle eust receu 6000 hommes de renfort de Troupes Allemandes, & qui ne luy ont servi qu'à manger davantage son pays, puisque Mr de Savoye ne s'est opposé à aucune des entreprises que Mr de Catinat a faites, & qu'il a eu le chagrin de voir bruler Cerisoles, Auterive, & plusieurs autres endroits où il avoit envoyé ses ordres pour y faire retrancher des paysans qu'il croyoit par là garantir de contribution. L'Armée de Mr de Catinat marcha sur deux colonnes, & arriva d'assez bonne heure à Enneuye, qui est un assez gros village, où il y avoit nombre de paysans retranchez. Il les

Decemb. 1690. K

fit attaquer, & les força sans perdre que deux Grenadiers. Quelques uns des Paysans furent tuez , & l'on brula le Village. Le lendemain premier Novembre, l'Armée continua sa marche pour venir à Grozillane , & Mr de Catinat marcha pour attaquer Barge , petite Ville dans les Montagnes où il y avoit 2000. hommes de troupes commandées par le Colonel Lucher. Mr le Marquis du Plessis Belliere commandoit. Il avoit huit Compagnies de Grenadiers & 1500. hommes de pied sous les ordres de Mr de Pompone. Des détachemens des Dragons de l'Armée & les Régimens de Gramont & de Catinat estoient pour soutenir. Mr de Catinat

à leur teste , & Mr du plessis: devoient faire attaquer Barge par trois endroits aussi tôt qu'il auroit été reconnu par Mr Lapara l'un des Ingenieurs de l'Armée , ce qui fut exécuté avec tant de vigueur qu'on força tout ce qu'on trouva d'ennemis retranchez dans tous les postes des environs de cette Place. Ils furent heureux de ce qu'ils purent gagner les Montagnes, car on les poursuivit pèle-mêle dans la Ville qu'on brula entièrement , parce qu'elle servoit d'azile aux Barbets. Le Baron de Loupian y fut tué avec quelques Grenadiers & Dragons. Le jour suivant. l'Armée marcha à la Mirandole , & on alla bruler Bibiane & Luzerne. Pendant toutes ces expéditions

l'Armée de Mr de Savoie estoit
tranquille aux environs de
Turin, & comptoit que Mr de
Cagivat allois remettre son Ar-
mée en quartier. Il est vray
qu'il fit defiler toute sa Cavale-
rie & ses Dragons du côté du
Dauphiné & ne garda que les
Bataillons de Troupes de Cam-
pagne avec le Régiment de
Bourgogne commandé par Mr
Daligny, qui de destina pour
aider à la marche du canon
qu'il fut parti de Pignerolle 3.
Novembre pour aller à Chau-
mont; ce qui donna lieu de
croire à Mr de Savoie que l'on
pourroit bien faire le siège de
Suze, & parée que le Marquis
de Larré assembloit un corps
d'Infanterie à Briançon, cela
fut cause que Mr de Savoie fit
faire des retranchemens au pas

de Suze, &c au pas de l'Asne, & mit du monde au Fort de Gellas. Tous ces postes luy paroient impénétrables, mais Mr de Catinau avec les Brigades de du Plessis Belliere, Grancé & Robecq, decampa des environs de Pignerol le 6. & arriva à Fenestrelle. Le lendemain il en partit & étant venu au village du Seau il y laissa toutes ces brigades, & ne mena avec lui qu'un détachement de Jarzé, commandé par le Colonel & les Grenadiers de l'Armée. Il monta à pied toute la journée à la teste de ses Troupes depuis ce village, & arriva à celuy de Barbouts, qui est à une demi lieue du Col de la Fenestrelle, où les ennemis estoient retranchez. Mr de Catinau alla les reconnoître

accompagné de Mr le Prince de Turenne & de Mr de Liancourt. Il fit gagner les hauteurs par Mr le Marquis de Larzé qui y coucha dans la neige jusqu'à la ceinture. Le 9. au matin, les Brigades de du Plessis, Grancé & Robec se mirent en marche, & après avoir grimpé six heures, elles arrivèrent au Col de la Fenestre, que les ennemis abandonnerent pour aller renforcer le Col du Colet, qui est à une lieue de Suze. Mr de Catinac fit defiler l'infanterie, & à la veue du Col du Colet il s'aperceut que les ennemis vouloient occuper les hauteurs qui aboutissent au Pas de Suze. Il détacha encore le Marquis de Larzé pour aler se poster sur ces hauteurs, ce qu'il executa parfaitement bien, & on arriva au

Col du Colet où les ennemis étoient assez bien retrâchez. Mr de Catinat les fit attaquer par les Compagnies de Grenadiers qu'il avoit avec luy. Les ennemis ne firent que tres-peu de résistance, & abandonnerent ce poste. On fit défiler toute l'Infanterie par ce Col, & à la nuit on arriva à la portée du canon de Suze. Ce même soir Mr de Larré arriva à Gellas, & disposa toute la nuit ses Troupes pour forcer celles qui gardoient le Pas de Suze ; mais comme les feux que l'Armée de Mr de Catinat faisoit, firent connoistre aux ennemis qu'il étoit arrivé devant Suze, & qu'il ne manqueroit pas de les couper en forçant le Pas de l'Asne, ils abandonnerent le retranchement du Pas de Suze.

& le Fort Gellas , & Mr de Catinat qui marcha au Pas de l'Aune le trouva aussi abandonné. Toutes les Troupes de Mr de Savoie passerent au travers de Suze , & rejoignirent son armée qui estoit à une lieue & demie de là. On ne songea qu'à commencer l'attaque de la Citadelle, où les Habitans s'étant vus abandonnez, apporterent les clefs à Mr de Catinat. Il donna ses ordres pour y prendre les postes nécessaires & y mit Mr le Marquis du Plessis Belliere pour commander. Ce Marquis est rempli d'activité , & d'intelligence. Le 10. Novembre on prit des postes aux endroits les plus voisins de la Citadelle. Les Enemis faisoient de là grand feu de Canon. Mr de Catinat qui

vouloit presser l'attaque de la Place , & ne pas donner le temps au Comte de Losze qui y commandoit , de se reconnoistre , ordonna à Mr Laparra , Ingenieur , de la reconnoistre afin d'ouvrir la Tranchée. Il le fit , & trouva qu'on n'y pouvoit faire d'attaques que par une éclate où il n'y avoit que du Roc , & quelques cavains. On ouvrit la Tranchée le 11. Ce fut le Régiment de Sault avec quantité de sacs à terre & de gabions , & nonobstant l'ingratitude du terrain on ne laissa pas d'approcher les ennemis de cinquante pas. Ils firent grand feu de Canons & de Mousqueterie , & tuèrent un Capitaine du Régiment de Latzé , nommé du Chateloy ,

& un Lieutenant qui fut extrêmement regretté. Mr de Catinat visitoit les approches avec Mrs de Turenne & de Liancourt, dans le temps que cet Officier fut tué. Le lendemain, on travailla à grimer deux pieces de Canon sur un rocher, & on les y mit en batterie. Elles tirerent après dînée pour rompre un pont qui venoit à une petite demy-Lune qui couvroit la poste. On travailla fort utilement la nuit suivante, & l'on s'établit en bien des endroits tout près de la demy-Lune. Au point du jour, les ennemis jetterent nombre de Grenades, dont l'une mit le feu à leurs propres poudres, ce qui leur causa un grand desordre. Il y eut vingt hommes brûlez, & un de leurs

meilleurs Officiers blessé. Notre Canon commença à tirer, & à faire quelque degast dans la Place. On se disposoit à attaquer la nuit la demy Lune, & à se loger dans tous les cavains & toutes les Roches qui estoient au plus près de la place. pour y attacher des mineurs; mais sur le soir du 13. le Comte de Losze fit battre la chamade, & demanda à parlementer. On donna deux Oстages de parti & d'autre, & M. de Catinat envoya dans la Place Mr. Lapara, qui estoit de jour aux attaques. Aprés plusieurs allées & venuës, causées par le Comte de Losze qui vouloit avoir des nouvelles de Mr de Savoie, la capitulation fut signée à minuit, & apportée par Mr Lapara à Mr de Catinat pour la ratification.

fier. Le Comte de Losze & sa
Garnison sortirent le lende-
main 14. avec armes & bagages,
tambour battant, mèche allu-
mée, trois pieces de Canon de
fonte, & la moitié de leur mu-
nitions de guerre. Cette Gar-
nison estoit de quatre cens cin-
quante hommes. On la condui-
sît à l'Armée de Mr de Savoie,
qui fut témoin de la reduction
de cette importante Place, puis
qu'il n'en estoit qu'à une lieue
& demie, Mr de Prince de Tu-
renne, & Mr de Liancourt se
distinguèrent dans tous les en-
droits, car on auroit peine à
concevoir quelles montagnes il
a fallu passer pour arriver de-
vant Suse, & avec combien de
difficultez on en est venu à bout.
La valeur & l'intrepidité que
les Troupes du Roy ont fait pa-

soistre sont des choses incroyables. Mr le Comte de Robec, Mr le Comte de Grancé, & Mr du Plessis Belliere s'y sont extrêmement distingué. Mr le Marquis de Jarzé y a fait des merveilles, & tous les Colonels d'Infanterie y ont acquis beaucoup de gloire. On n'a perdu que très peu de monde dans toutes ces expéditions. Cette Place en devoit bien coûter davantage, elle est très bonne, & facilitera l'entrée en Piemont. Mr de Crey y a commandé l'Artillerie toute la campagne, & s'est distingué partout, aussi bien que Mr d'Arenne Major général; mais il est malaisé de mal faire quand on est conduit par Mr de Gatinat. Mr de Ceterne, sous Ayde de Camp, & Mr de Granville se sont aussi distingué. Mr

de Bouchu Mr des Requestes &c.
Intendant de l'Armée a donné
tous ses soins aux Blessez, tant
en Savoye qu'à l'Armée, dans
les Montagnes & à tous les Cols
où l'on a forcé les ennemis.
Toutes les troupes ont été fort
contentes de ses soins.

Mr de Feuquieres étant
party le 6. de ce mois de Pi-
gnerol, entra dans Luzerne
le lendemain au point du
jour, & surprit environ deux-
cents Barbets du Régiment de
Loches, dont la pluspart fu-
rent passés au fil de l'épée.
On prit tous les équipages de
ce Régiment, & les Dragons
qui ont fait cette expédition
se sont tous enrichis. Mr de
Feuquieres envoya en même
temps quatre Compagnies de
Grenadiers pour enlever un

autre poste dans lequel on l'a-
voit assuré qu'il y avoit trois
Compagnies, mais il ne s'y
trouva que tres peu de mon-
de, & ce poste fut enlevé.

Sur les deux heures aprés
midy du mesme jour, on vint
dire à Mr de Feuquieres qu'il
paroissoit à la portée du ca-
non un gros corps de Trou-
pes ennemis. Il ne put ras-
sembler que soixante Drac-
gons, les chevaux des autres
estant trop fatigués à cause
de la course qu'ils avoient
faite. Il sortit avec ce petit
nombre, & trouva que c'é-
toient deux mille Chevaux, &
deux mille hommes d'Infan-
terie qui soutenoient un gros
Fourrage. Il prit néanmoins si
bien son temps, que lorsqu'ils
se retirerent, il leur enfonça

trois troupes l'une après l'autre, leur fit quitter une grande quantité de Bœufs qu'ils avoient pris, leur tua plus de trente hommes, & en prit vingt-cinq qui estoient fort bien montez, sans qu'il luy en ait couté que son cheval qui eut un coup de mousquet dans le ventre.

Ceux qui ont trouvé le mot de l'Enigme du dernier mois, qui estoit *le Coq d'un Clocher*, sont Mrs Dupont, Corcet d'Avranches, Thomas, Maître de pension au Faux-bourg S. Antoine : Giller, Mc Apotiquaire à Moulins ; Langlois Avocat : M. Rives de Teoferec de la rue Bardubac ; Benoist Girardot dit la Villette, de la rue de la Vieille Monnoye ; Antoine

Richer rue S. Martin : Jean Noël de la même rue , & Louis Thiriet : Ydrenet de la rue de Moussi : Claude Richard de Compiègne ; Louis Capperon Sr du Plessis ; Thieux ; Jean Michel le Vert Avignonois , de la rue Quinquepoix , Charles le Jeune du Cloître S. Benoist ; Jean Crassous dit grande Figure ; C. Hutuge d'Orléans ; Dra , rue de la grande Fripéric ; René Lorilat aux deux pots , Claude de la Beaume Ecuyer chez Mr l'Abbé de Fourille ; Tiby de la même Maison ; Cotteret de Villiers Commis aux Aydes ; Lompré & Mademoiselle Gulchard l'Amant inconnu de la plus aimable Mademoiselle Vaugenc de Blois , le Bel Amantheureux

de la rue de le Harpe ; le beau Cavalier & sa belle Dame de la rue du Renard ; l'Endimion de la jeune Diane : l'Amant indiscret de la rue des Matutins : le Pere de la belle Famille de la rue de la Draperie : le Pere & l'Illustré Fille d'Angers : l'homme fort du Pré S. Gervais : le Galant Papa des Hayes : l'Amant couroucé près des Cordeliers : le Berger secret de la rue S. Louis : le Moins heureux en effets qu'en imagination ; l'Amant en secret de la rue Geoffroy-lasnier : le Voisin de l'aimable couple de Sœurs de la rue S. Julien des Menestriers : le Courtisan disgracié de la belle Despont rue des Maraboutes : l'Epoux futur de l'aimable Brune de la Raquette ; le Brailleur de l'Isle nostre Dame

de la Lande de Rouen : Vaudelle de la rue S. Martin , & la Charmante Niece de la rue de Seine : le Favori reconcilié de la belle Manon de la rue des blancs-manteaux : le Galant & spirituel Abbé de Monfort La-maury : le tempéré Alcidon du même lieu : l'Aimable & sage Druide de la Ville de Houdan , & le Chevalier Celeste son Frere. Mesdemoiselles des Chappelles Hibert : l'Aimable C. P. de Courlon : l'Aimable Couple de Sœurs de la rue S. Julien des Menestriers : l'Aimable Reveuse de la Ville d'Eu : l'Aimable Demoiselle Drevoies rue de la Truanderie ; l'Aimable Fleur du Pré de la rue de Bussy : la Cruck le au Piquet de la place de Sorbonne , & le complaisant Allemant : la charmante Mayon

Pensionnaire de la Visitation de Compiègne : la Charmante Louise Favé de la rue S. Martin : la charmante & toute aimable Jeanne Savin l'incomparable Louise Bliere : l'Agreable Michel Hajet de la rue aux Ours : l'Incomparable Marguerite Geoffienne : la Belle Mariane de la Place Dauphine : la Charmante Brune des trois Rois de Compiègne , la Spirituelle veuve Savin de la rue S. Martin : la Gentille Corneille du Coq S. Mederic , l'Indifferent Demoiselle des Champs de Corbeil : le Charming petit couple de la rue des Carmes de Caen : Marion la Ravissante de la rue des Quais : & le beau petit Ange de la rue des Segrais de la même Ville : la Brune constante de la rue de

Grenelle : la Precieuse des Balances de la rue S. Denis : l'Auteure de seize ans du Mont-Vestal : la petite Commerce de la rue Comtesse d'Artois : la grosse Tante de la rue des Lions ; la Grosse de la ruë de la Draperie : & Madame de la Couque du même lieu.

Le vous envoie une Enigme nouvelle, qui ne vous donnera que la peine de bien calculer pour en découvrir le sens.



ENIGME.

Qui que tu sois qui crois calculer bien,
 J'entreprends aujourd'hui de te faire la nique,
 Et t'apprendre une Arithmetique,
 Où le Diable ne connoît rien.



Sans rien ajouter ny rabattre,
 Quatre fois trois font vingt, comme
 quinze font six,
 De mesme trente-sept font dix;
 Cependant tout ne fait que qua-
 tre.

Vous devez estre contente de l'Air nouveau dont
 vous allez lire les paroles,
 puis qu'il est de la saison.

AIR NOUVEAU.

Affreux Hyver, tu bannis de
 ces lieux
 L'émail des fleurs & l'aimable
 verdure,
 Tu viens dépouiller la Nature
 Des ses ornemens précieux
 Mais c'est un changement qui ne
 sçauoit me nuire,
 Puis que le teint de ma Philis
 Fait voir des Roses & des Lis
 Que ta rigueur ne peut détruire.

Tous les préparatifs pour
 la réception du Prince d'Or-
 range en Hollande devoient
 estre achevez le 28. de ce
 mois. On a esté fort emba-
 rassé de quelles actions de ce
 Prince ou se serviroit pour les
 Peintures, & on a esté obligé
 d'avoir recours à celles de ses

Ancestres pour remplir les Arcs de Triomphe. Si l'on avoit pu prendre les intrigues secrètes, tous les détours d'une politique perfide, & tous les replis d'un cœur ambitieux, on n'auroit pas manqué de matière. Pendant qu'on dépense de l'argent pour travailler à ces apprêts, les François en tirent de tous les Etats qui appartiennent au Roy d'Espagne dans les Pays-Bas, & tandis qu'on prépare des feux de joie, les François, selon l'usage de la Guerre, en allument d'autres par tout où l'on refuse de payer des contributions, & le bruit de leurs exécutions militaires réverbrait jusque dans la Haye. Les Moulin de Mons

Mons ont été brûlez par Mr le Marquis de Crequi au-delà de la Hraisse, & ceux d'en deçà par Mr de Precontal. Mr le Marquis de Villars s'est avancé jusqués à Lombec. & a fait piller beaucoup de Villages & mettre le feu à plusieurs maisons de ceux qui sont situés entre Lombec & Hall. Un des grands Fapx. bourgs de Louvain a été brûlé par Mr de Boufflers avec plusieurs Villages à droite, & à gauche, & Mr de Ximenes a été tué qui n'a pas d'armes à ses xelles, ce qui a causé quelque malice de l'armée. Il a été fait un village de l'argenterie à Louvain & Mr de Boufflers a été mis avec d'autres

des contributions par tout le Brabant. Les Etats de Namur ont aussi envoyé des Otages, pour ce qui est dépar les Villages de leur dépendance. Je n'entre point dans le détail particulier de toutes ces exécutions, & je ne vous en parle que pour faire voir qu'on a peu de sujet de se réjouir à la Haye, puis que les Alliez ne peuvent être si vivement repoussés par tout par les François, sans que la Hollande, qui paye la plus grande partie des frais de cette guerre, se ressente de tous ces mauvais succès. En effet elle se voit sur le point de perdre le peu de liberté qui luy reste. C'est pour entretenir la guerre qui l'affoiblira peu à peu, que le

prince d'Orange doit conférer à la Haye avec les Alliez ou leurs Plenipotentiers. Ils vont tous travailler pour luy, & contre cette République ainsi que contre eux mesmes. Ce prince a l'art de persuader, & les plus obstinés se rendront à ses raisons, quand ils les verront appuyées de l'argent d'Angleterre. Ils ne regarderont que le compta nt, & le présent sans faire reflexion sur les suites, & sans songer que pour avoir un peu d'argent, ils trouveront à la fin de la Campagne leurs Troupes, ruinées, leurs pays desolez, & les Turcs établis dans les Places qui ont tant couté de sang à retirer de leurs mains.

Madame la Duchesse est accouchée d'une Fille , ce qui a causé beaucoup de joie dans toute la Maison Royale. Elle auroit été encore plus grande si cette Princesse eust eu un Fils , mais ses premières couches donnant lieu d'espérer d'autres enfans , on a sujet de s'en réjouir.

Je vous ay dit dans cette Lettre que le mariage de Mr le Marquis de Villequier avec Mademoiselle de Piennes avoit été conclu , & je dois vous dire présentement que c'est une affaire consommée Mr le Duc d'Aumont donna ce jour là qui fut le 17. un magnifique souper. Mr l'Archevesque de Reims en donna un autre le lendemain , & Madame la Chanceliere le

Tellier doit d'éfryer les Mariez pendant six semaines.
Le suis, Madame, Vostre
&c.

À POSTILLE,

La Desolation des Jouenfes,
que l'on a renouvelée, & qui
attire des Assembées si num-
breuses, se debite chez le Sieur
Guerout, Libraire, Salle-neuve
du Palais.



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Comment ,maraud ,comment ,
coquin , doit regarder la page
85.

La Medaillle doit regarder
la page 193.

L'Air qui commence par ,*Af-*
frenx Hyver , tu bannis , &c. doit
regarder la page 237.

